



JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Info Extrait PV Commission de Discipline du 22.03.2018
- Info PV Commission de Discipline des 15.03.2018 & 20.03.2018
- PV Commission des Partenariats et Subventions - section FAFA du 16.03.2018
- PV Commission de Prévention Médiation et Education du 22.03.2018
- PV Commission d'Arbitrage - Section Administrative du 16.03.2018
- PV Commission des Statuts & Règlements du 20.03.2018
- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 20.03.2018
- PV Commission des Terrains du 06.03.2018
- Informations Techniques
- Informations calendriers

INFORMATIONS POUR LES COMPETITIONS EN PLUSIEURS PHASES – SECTEUR SUD

La phase 2 des championnats U15 D2 et U17 D2 secteur sud se terminant les samedi 24 et dimanche 25 mars 2018, tous les matchs doivent être joués avant le dimanche 01 avril 2018.
Le début de la phase 3 débutera le samedi 07 avril 2018 pour les U15 et le dimanche 08 avril 2018 pour les U17.

Si les matchs sont non joués à la date limite prévue, ils seront neutralisés et les classements seront arrêtés à ces dates.



FINALES

Les finales départementales du Challenge Seine et Marne U10/U11 & U12/U13 se dérouleront le **samedi 24 mars 2018**

VILLEPARISIS : U10/U11

MELUN : U12/U13

DOSSIERS CNDS

La date limite de dépôt des dossiers a été repoussée au **lundi 09 avril 2018**

CALENDRIERS

Dans ce numéro retrouvez :

- ◆ Les matchs U15 D2 Sud reportés au 31.03.2018
- ◆ Les matchs U17 D2 Sud reportés au 01.04.2018
- ◆ Les matchs restés sans date à ce jour

LE CHALLENGE FUTSAL U11 A LAGNY



CANDIDATURES FINALES 77 & COMITÉ



Le club d'accueil devra disposer de 2 terrains de foot à 11 classés 5 (pelouse et/ou synthétique) et de 8 vestiaires joueurs minimum.

Un des deux terrains devra disposer d'un éclairage pour les rencontres du vendredi soir.

Ces finales se dérouleront courant juin : les vendredi 08 au soir, samedi 09 et dimanche 10 toute la journée.

Les clubs souhaitant se porter candidats à l'organisation de ces coupes sont priés d'adresser :

- un courrier (à l'attention du Directeur Administratif – site de Montry)
- un courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr)

DATE LIMITE DES REPONSES : le jeudi 29 mars 2018

Dernier hommage à Mr Eugène BAUSSY



Eugène BAUSSY, né à Mandelieu La Napoule en 1920, nous a quitté à l'âge de 98 ans et repose désormais au cimetière de Bagneaux sur Loing, sa ville d'adoption.

Gardien de but à Cannes la Boca, club mythique d'avant-guerre de la Côte d'Azur parrainé par le célèbre chanteur Maurice CHEVALIER, il est déjà surnommé affectueusement « gégène ». Déclaré gardien volant il est comparé alors au célèbre gardien de l'Olympique de Marseille DI LORTO. Mais la guerre éclate et s'effondre alors les rêves de la jeunesse d'un garçon de 20 ans. Il sera le témoin de grands drames dont il taira les maux.

C'est à Bagneaux, ville consacrée à l'industrie du verre avec alors près de 5000 ouvriers où il trouvera un second souffle en étant retenu comme entraîneur joueur de football. Un accident de mobylette mettra un terme à son activité de joueur. Se confirme alors sa passion pour l'encadrement des jeunes, pour la formation des futures éducateurs, sa passion dévorante tout court pour cette discipline qu'il évoquait sans relâche et qu'il aura servi au bout de ses possibilités. Ce chaleureux méridional toujours prêt à soutenir et encourager les enfants les plus démunis était sans pareil. Lors de la grande époque de l'EBFN (Entente Bagneaux Fontainebleau Nemours) il fût responsable technique puis lors de la création du district 77 sud (1980-1981), membre de la commission technique et président de l'AEF77sud.



BOCCA-OLYMPIQUE 1941-1942
debout de gauche à droite : PIOPPI, J. SIMON, GIULIANI, Maurice CHEVALIER, parrain du club,
BOSELLI, CANAVERO, CERRI
à genoux : CLERET, BERAUDO Joseph, BAUSSY, CANCI et "Lulu" REVEL.

Son dynamisme, sa verve raisonne encore sur les terrains. Jamais rassasié, il caressait l'espoir d'ajouter à ses trophées un titre de centenaire. Nous l'aurions souhaité éternel. Ses amis, fort nombreux, connus et inconnus ont pu se recueillir ensemble ce lundi 19 mars pour l'accompagner une dernière fois. Eric BERTHELOT qui l'emmenait partout dans les déplacements de l'AEF77sud, Jean Claude OFFREDI avec qui ils ont partagé cette passion du foot à l'AS Pringy, Alain RICHARD, ancienne gloire du stade de Reims, Bibi DELACROIX fidèle à ses racines, Michel CYPRES, capitaine historique de l'Entente ou encore Jean Paul GRANDIERE qui a écrit une page de l'histoire bellifontaine ou Jean Luc PERLINI prince de l'épopée de l'US MOISSY n'ont pas manqué de se recueillir.

Agenda du District

SECTEUR NORD	SECTEUR SUD
<p><u>COMMISSION</u></p> <p><u>Vendredi 23 mars 2018</u> Commission d'Organisation des Compétitions 14 heures 30</p> <p><u>Mardi 27 mars 2018</u> Commission des Statuts et Règlements 18 heures</p> <p>- Comité d'Appel 19 heures</p> <p><u>Jeudi 29 mars 2018</u> Commission de Discipline 18 heures</p> <p><u>Vendredi 30 mars 2018</u> Commission d'Organisation des Compétitions 14 heures 30</p>	<p><u>COMMISSIONS</u></p> <p><u>Vendredi 23 mars 2018</u> Comité Directeur 19 heures</p> <p><u>Lundi 26 mars 2018</u> Commission des Statuts et Règlements 17 heures 30</p> <p><u>Mardi 27 mars 2018</u> Commission d'Organisation des Compétitions 18 heures 30</p> <p>- Commission de Discipline 18 heures 30</p>

MANIFESTATIONS

Vendredi 23 mars 2018

Remise des dotations aux Sections Sportives – secteur Sud
18H00 à MELUN

Samedi 24 mars 2018

Finale Départementale Challenge de Seine et Marne U10/U11
De 9H30 à 18H00 au Stade des Petits Marais à VILLEPARISIS

Finale Départementale Challenge de Seine et Marne U12/U13
De 9H30 à 18H00 au Stade Paul Fisher à MELUN

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 24 et 25 mars 2018



M. Ludovic VANTYGHM
06.43.70.72.10

La remise des écussons à nos arbitres



A l'issue de la formation initiale des candidats arbitres foot à 11, de nouveaux arbitres ont réussi leurs examens théorique et pratique. La Commission Départementale d'Arbitrage les a invités le 16 mars 2018 au District à MONTRY pour les féliciter et leur remettre leurs écussons.

La CDA remercie Ludovic VANTYGHM, Vice-président du District et membre du Comité Directeur, pour sa présence, remercie également les membres de la CDA présents, Messieurs Larbi BENCHEIKH (président CDA), Dominique CHATELLIER, Olivier FREMIOT, Pierre GAC, Michel NIEGARDOWSKI, Patrick PHILIPPE et Alain WATTIAU.

Toutes nos félicitations à nos nouveaux arbitres !

Nous leur souhaitons une belle carrière au sein de notre District.

Nos candidats d'aujourd'hui sont vos arbitres de demain. Encore bravo et félicitations à eux !!





Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

EXTRAIT PROCÈS VERBAL du jeudi 22 mars 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT

Match N° 19410160
Brie Nord 1 – Lagny Messagers 1
Seniors D2 Nord groupe B du 18/03/2018

Match N° 19414479
Pontault UMS 1 – Mitry Mory 1
U17 D1 Nord du 11/03/2018

Match N° 19414575
Chelles 1 – Roissy Us 2
U17 D2 Nord du 11/03/2018



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 15 mars 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

AUDITIONS

Match 20323465
St Mard 1 – FC Cosmo/Mareuil 1
U17 D3 Poule Montée du 04/02/2018

Match 19409470
Quincy Voisins 1 – Pontault Portugais 1
Seniors D1 Nord du 18/02/2018

Match 19410523
Collegien 1– St Thibault 2
Seniors D3 Nord groupe A du 25/02/2018

CHAMPIONNAT

Match N° 19410278
Magny 1 – Fontenay Tresigny 1
Seniors D2 Gr A du 11/03/2018

Match N° 19410147
Lagny Messagers 1 – Roissy 2
Seniors D2 Gr B du 11/03/2018

Match N° 19410148
Dammartin 1 –Chelles 1
Seniors D2 Gr B du 11/03/2018

Match N° 20323665
Esblly 1 – Courtry 2
Seniors D4 poule Montée A du 11/03/2018

Match N° 19409644
Meaux Academy 2 – Pontault UMS 1
U19 D1 du 11/03/2018

Match N° 19409649
Claye Souilly 1– Villeparisis 1
U19 D1 du 11/03/2018

Match 20323414
Quincy 1– Dammartin 2
U19 D2 Nord Poule Montée du 11/03/2018

Match N° 20323415
Pays Crecois 1– Goelly/Brie Nord 1
U19 D2 poule Montée du 11/03/2018

Match N° 19410677
Thorigny 5 – Brie Est FC 5
CDM D1 du 11/03/2018

Match N° 20026298
Villeparisis 2– Pays Crecois 1
Seniors Futsal D1 Nord du 09/03/2018

DEMANDE DE RAPPORT

Match N° 20268532
St Mard 5 –Emerainville 5
CDM Coupe 77 du 04/03/2018

CONVOCATION

Match N° 19410527
Cosmo/Mareuil 1 –Quincy 2
Seniors D3 Gr A du 04/03/2018

DOSSIER EN INSTRUCTION

Match 19410143
Dammartin 1 – Roissy US 2
Seniors D2 B du 04/02/2018



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mardi 20 mars 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT

MATCH N° 19435887

US CRISENOY 11 / AS MAROLLES 11

VETERANS D2 SUD du 04/03/2018

MATCH N° 19437990

US PONTIERRY 1 / RC FONTAINEBLEAU 1

U 19 D1 SUD du 11/03/2018

MATCH N° 19432602

CA COMBS 1 / FC VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1

SENIORS D1 SUD du 11/03/2018

MATCH N° 20335065

SC BRIARD 1 / AS LIEUSAIN 1

U19 D2 SUD Poule A du 11/03/2018

MATCH N° 19437999

FC SAVIGNY 1 / RC FONTAINEBLEAU 1

U19 D1 SUD du 18/03/2018

MATCH N° 19410029

AS LIEUSAIN 1 / US AVON 2

SENIORS D2 SUD du 18/03/2018

MATCH N° 1940014

CESSON VSD ES 3 / INTER LOING

SENIORS D2 SUD du 11/03/2018



Commission Départementale Partenariat et Subventions - Section F.A.F.A

PROCES VERBAL du vendredi 16 mars 2018

Commission Restreinte

DOSSIERS TRANSMIS A LA LIGUE DE PARIS :

Dossier de Pays de Nemours – 8003.18.01.01

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de Charny - 8003.18.01.02

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de Presles en Brie – 8003.18.01.03

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de Courtry - 8003.18.02.01

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de AS CHAMPS - 8003.18.02.02

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de Moussy-le-Neuf - 8003.18.02.03

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de CS Meaux - 8003.18.02.04

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de Thorigny - 8003.18.03.01

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

DOSSIER EN ATTENTE DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES:

Dossier de Servon – 8003.18.03.02

Pièces manquantes au dossier :

- Demande d'avis favorable préalable de l'installation sportive
- Demande d'avis favorable préalable de l'éclairage

Ces documents sont à envoyer à la Ligue de Paris pour étude par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du 22 mars 2018

Président : M. Akly SAF

Secrétaire : M. Jean-Marc DENIS

Présents : MM. Vincent DUPRE - Robert JOYEZ - Mohamed LAZREG - Jean-Marie ROBY

Assiste : M. Michel BORTOT (Comité Directeur)

Absent excusé : M. Daniel LOUIS

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

RAPPORT DE LA PERMANENCE

Lecture du rapport de la permanence du week-end des 17 et 18/03/2018.

La Commission, prend note des incidents qui se sont produits en amont de la rencontre FC SAVIGNY / RC FONTAINEBLEAU (U19 D1) du 18/03/2018.

Ce dossier faisant l'objet d'une instruction, la Commission met le dossier en attente.

RAPPORT DES DELEGUES

Lecture des rapports des Délégués officiels portés à la connaissance de la Commission.

Pris note. Remerciements.

La Commission, prend note du rapport du Délégué officiel du District, mentionnant un regrettable dysfonctionnement imputable au club du SC BRIARD, lors de la rencontre FC VAUX ROCHETTE 1 / SC BRARD 1 du 18/03/2018, notamment lors des formalités d'avant-match.

RAPPORT DES DELEGUES - Matchs sensibles -

MATCH : CANNES ECLUSE 5 / PROVINS SOURDUN 5 (CDM D3 SUD) du 04/03/2018

(Cf. PV CDPME du 21/02/2018)

Lecture du rapport du délégué officiel.

La Commission félicite des deux équipes et leurs dirigeants pour leur bonne tenue au cours de la rencontre.

MATCH : FC VAUX ROCHETTE 5 / FC DAMMARIE LES LYS 5 (CDM D2 SUD) du 18/03/2018

(Cf. PV CDPME du 15/02/2018)

Lecture du rapport du délégué officiel.

Match non joué, terrain impraticable.

RENDEZ VOUS CLUBS

MATCH : US NANGIS 1 / ENT. LESIGNY SERVON 1 (U17 D2 SUD) du 25/03/2018

Réception d'une déclaration de match sensible, en date du 08/03/2018, accompagnée d'une demande d'officiel, initiée par le club de l'USC LESIGNY concernant la rencontre citée en objet.

La Commission remercie les responsables des clubs qui ont répondu à l'invitation de la Commission :

Pour le club de l'ES NANGIS :

- M. WIELGOCKI Laurent, Président
- M. DUFOUR Damien, éducateur

Pour le club de l'ENT. LESIGNY SERVON :

- M. INDJEHAGOPIAN Frédéric, Président de l'USC LESIGNY
- M. COUOT Baptiste, éducateur

Après un échange courtois et serein, la Commission regrette vivement la décision prise par l'ENT LESIGNY SERVON et sera attentive aux rencontres prévues en phase 3.

MATCHS SENSIBLES

MATCH : FC SAVIGNY / US PONTIERRY (U19 D1 SUD) du 28/03/2018

Réception de la fiche de signalement de rencontre à risque, en date du 22/03/2018, initiée par le club du FC SAVIGNY concernant la rencontre citée en rubrique.

Après contact téléphonique, auprès de M. KARROUCHI du FC SAVIGNY, la Commission prend note des contacts pris entre les deux clubs et des dispositions proposées par le club du FC SAVIGNY.

Au regard des éléments recueillis, la Commission demande la désignation d'un arbitre officiel et d'un délégué officiel à la charge du FC SAVIGNY.

MM. SAF Akly et Jean-Marc DENIS représenteront la CDPME lors de cette rencontre.

Transmet le dossier à la Cellule de Veille de la DDCS.

MATCH : AS MAROLLES 11 / US CRISENOY 11 (Vétérans D2 SUD) du 27/05/2018

Dossier transmis par la Commission de Discipline

Après lecture des pièces versées au dossier,

Considérant les antécédents disciplinaires qui se sont produits lors de la rencontre aller du 04/03/2018, **la Commission demande la désignation d'un arbitre officiel et d'un délégué officiel à la charge des deux clubs.**

COURRIER DE LA LIGUE

Réception du courrier électronique, en date du 02/03/2018, de la Direction des Affaires Sportives, concernant à la réunion CRPME du 01/03/2018, relatif à l'organisation d'un match sensible impliquant un club du District de Seine-et-Marne.

COURRIER DU DISTRICT

Réception du courrier électronique de la DDSP 77, en date du 19/03/2018, concernant l'action des services de police sur les rencontres classées sensibles lors du week-end du 18 mars 2018.

COURRIER DES CLUBS

MATCH : FC SAVIGNY / LE MEE SPORTS 2 (U19 D1 SUD) du 14/01/2018

(Cf. PV CDPME du 15/02/2018)

Réception de la fiche de signalement d'incidents relatif à la rencontre citée en rubrique, transmise par le club de LE MEE SPORTS.

La Commission est toujours en attente d'informations et de la transmission du même document, demandé au club du FC SAVIGNY LE TEMPLE, concernant les incidents qui se sont produits hors rencontre.

Prochaine réunion sur convocation



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du vendredi 16 mars 2018

Section Administrative

Animateur : Sylvain BOISSEAU

Présents : Alain BUITRON - Dominique CHATELLIER - Pierre GAC

Assiste : Larbi BENCHEIKH (Président CDA)

Ouverture de la séance : **19h00**.

ORDRE DU JOUR

Rappels aux Arbitres Officiels :

Recours à une feuille de match papier :

- Situation n° 1 : En cas d'impossibilité d'utiliser la feuille de match informatisée ou lorsque la compétition n'est pas soumise à la F.M.I., il est recouru à une feuille de match papier, dans ce cas la présentation des licences se fait au moyen de l'outil Footclubs Compagnon.
- **Situation n° 2 : Si l'outil Footclubs Compagnon n'est pas utilisable, chaque club peut présenter la liste de ses licenciés, qu'il a imprimée depuis Footclubs, comportant les principaux éléments figurant sur la licence. Dans ce cas :**
 - Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée,
 - **L'arbitre doit se saisir de la liste des licenciés et la transmettre dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.**
- Situation n° 3 : Si un joueur n'est pas en mesure de présenter sa licence via Footclubs Compagnon ou la liste des licenciés, il doit alors présenter, d'une part, une pièce d'identité comportant une photographie et d'autre part, la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.
- En cas de présentation d'une pièce d'identité non officielle, l'Arbitre doit la retenir uniquement si le club adverse dépose des réserves et l'adresser dans les 24 heures à l'organisme gérant la compétition qui vérifie si la photographie correspond à celle apposée sur la licence, ainsi que son droit à prendre part à la rencontre.
- Si jamais un joueur ne présente ni licence ni pièce d'identité et certificat médical, ou s'il présente une pièce d'identité non officielle et refuse de la laisser à l'arbitre : Dans ce cas, l'arbitre doit lui interdire de figurer sur la feuille de match et de prendre part à la rencontre.

Règlements des compétitions :

- Il est prescrit de bien appliquer les règlements spécifiques de chaque compétition, concernant par exemple le nombre de joueurs remplaçants lors des matchs de coupe.

- Tous les règlements sont accessibles sur le site internet du District de Seine-et-Marne, rubrique DOCUMENTS, puis STATUTS & RÈGLEMENTS et enfin RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS.

Fiches de frais d'arbitrage :

- Les fiches de frais d'arbitrage sont soumises à contrôle (kilométrage indiqué, match qui a effectivement débuté, fiche dûment complétée, etc.).
- Les arbitres doivent bien indiquer leur ville de résidence (celle officiellement communiquée aux instances) et saisir le nombre de kilomètres indiqué sur la désignation.
- **La note de frais est à envoyer par l'arbitre dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre. Pour les envois par fax ou par courrier, la note de frais est à envoyer à Montry.**
- **Le règlement des frais d'arbitrage des officiels opérant sur les compétitions de ligue R3 et R4 s'effectue par virement du District de Seine-et-Marne.**

Feuille de Match Informatisée :

- Le cas échéant, il est prescrit de bien indiquer, dans les **observations d'après match**, toutes les exclusions prononcées.

Blessure / Maladie :

En cas de blessure ou de maladie contractée avant ou après la rencontre, l'Arbitre doit :

- Avertir la CDA le plus rapidement possible (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).
- Transmettre à la CDA – dans les 72 heures - un certificat médical justifiant l'empêchement et mentionnant la durée de l'arrêt.
- **Saisir une indisponibilité sur MyFFF correspondant à la durée effective d'arrêt.**

Consultation des Désignations (via MyFFF)

- Les Arbitres et Arbitre-assistants ont la possibilité de prendre connaissance de leur désignation à l'espace prévu à cet effet sur le site www.fff.fr (support officiel) avant la journée de compétition prévue au calendrier. Les modifications portant sur les rencontres étant relativement fréquentes, il est prescrit aux officiels de vérifier celle-ci une semaine avant la date prévue et **jusqu'au vendredi à 19h00**.
- En tout état de cause, un officiel est susceptible d'être désigné sur une rencontre au dernier moment aussi, **il est fait obligation à chaque officiel NON DECLARE INDISPONIBLE de vérifier son éventuelle désignation de dernière minute sur Internet ainsi que chaque jour à partir de 19h00 et au plus tard juste avant le départ pour son match**, afin d'éviter un déplacement inutile (match remis, etc.) ou une erreur d'horaire ou de lieu.
- Un officiel ne se rendant pas, ou arrivant en retard, sur un match faute de respecter cette disposition verra sa situation examinée par la C.D.A. **Un officiel qui se déplacera en pure perte faute d'avoir vérifié sur Internet sa désignation ne peut prétendre au remboursement de ses frais.**

1. COURRIERS

1.1. ARBITRES

Djibril CISSE (Candidat arbitre) : mail du 19/02/2018. Demande de licence. **Pris note.**

David PAPIN (Candidat arbitre) : mail du 19/02/2018. Incidents en dehors d'un match. **Pris note.**

Martin IKOUMBA IKOUMBA : mails des 20/02 et 24/02/2018. Demande d'information. **Pris note.**

Pascal BADINA : mail du 20/02/2018. Demande d'information. **Pris note.**

Alexis BUITRON : mail du 21/02/2018. Indisponibilité. **Pris note.**

Cyril VOLIA : mail du 23/02/2018. Adresse mail. **Pris note.**

Frederic BERTUGLIA : mail du 22/02/2018. Désignations. **Pris note.**

Nicolas SANDAYE : mail du 22/02/2018. Informe la CDA de son retour à la Réunion. La Commission remercie M. SANDAYE pour l'ensemble des services rendus à l'arbitrage seine-et-marnais.

Noam LEGROS (Candidat arbitre) : mail du 22/02/2018. Compte MyFFF. **Pris note.**

Mehdi AIT YALLA : mail du 27/02/2018. Match amical. **Pris note.**

Pape Sanoussy DIAO : mail du 02/03/2018. Absence Commission de Discipline. **Pris note.**

Michel TEKLA : mails des 01/03 et 03/03/2018. Matches amicaux. **Pris note.**

Noam LEGROS (Candidat arbitre) : mail du 03/03/2018. Rattachement club. **Pris note.**
 Sidi Hamed ZEMMOURI : mail du 03/03/2018. Stage futsal. **Pris note.**
 Jimmy MELUT : mail du 03/03/2018. Match amical. **Pris note.**
 Christophe LE MINOUX : mail du 03/03/2018. Match amical. **Pris note.**
 Clément DAUMAS : mail du 02/03/2018. Désignation. **Pris note.**
 Scotty William DIANDA : mail du 02/03/2018. Désignation. **Pris note.**
 Noam LEGROS (Candidat arbitre) : mail du 04/03/2018. Consultation désignations. **Pris note.**
 Jovanny PAM : mail du 03/03/2018. Indisponibilité. **Pris note.**
 Noël PROTIN : mail du 05/03/2018. Match amical. **Pris note.**
 David PAPIN (Candidat arbitre) : mail du 06/03/2018. Participation match officiel. **Pris note.**
 Sébastien TELEMAQUE : mail du 06/03/2018. Blessure. **Pris note.**
 Sidi Hamed ZEMMOURI : mail du 06/03/2018. Confirmation participation match officiel. **Pris note.**
 Kalil BOUKHRISS : mail du 06/03/2018. Renseignement affectation nouveau district. **Pris note.**
 Christophe VINCENSINI : mail du 06/03/2018. Présence en commission de discipline. **Pris note.**
 Hedi HANACHI : mail du 05/03/2018. Suite appel du 04/02/2018. **Pris note.**
 Khalid NOURO : mail du 06/03/2018. Adresses mails de contact. **Pris note.**
 Djibril CISSE (Candidat arbitre) : mail du 06/03/2018. Information remboursement frais. **Pris note.**
 Fayçal EL BOUHATI : mail du 07/03/2018. Désignation. **Pris note.**
 Slemane BEDOUEL : mail du 07/03/2018. Présence en commission de discipline. **Pris note.**
 Samy TAYAT : mail du 07/03/2018. Numéro de portable erroné. **Pris note.**
 Hakim TLILI : mail du 12/03/2018. Suite observation. **Pris note.**
 Gani RENAKU (Candidat arbitre) : mail du 12/03/2018. Adresse mail valide. **Pris note.**
 Nathanaël BERTHELOT : mail du 12/03/2018. Demande de jeunes arbitres foot animation. **Pris note.**
 Abdel ALEM : mail du 13/03/2018. Demande de courrier. **Pris note.**
 David PAPIN (Candidat arbitre) : mail du 13/03/2018. Match amical. **Pris note.**
 Christophe MINOTTI (Candidat arbitre) : mail du 14/03/2018. **Pris note.**
 Ilyas SIBOUSSE : mail du 14/03/2018. Suite absence match du 03/03/2018. **Pris note.**
 Mohamed DEKHLI : mail du 15/03/2018. Suite absence match du 11/03/2018. **Pris note.**
 Zacaria JAITEH : SMS du 13/03/2018. Nouveau numéro téléphone. **Pris note.**

1.2. CRA - LPIFF - FFF

- Journaux Numériques LPIFF N°470/471/472/473.
- Mail CRA du 20/02/2018. PV futsal n°25 du 19/02/18. **Pris note.**
- Mail CRA du 23/02/2018. Demande arbitres assistants match du 11/03/2018. **Pris note.**
- Mail CRA du 01/03/2018. Calendrier Phase 2 du Critérium Futsal U18. **Pris note.**
- Mail CRA du 01/03/2018. Demande arbitres assistants Match U19 R3 Poule A du 04/03/2018. **Pris note.**
- Mail CRA du 08/03/2018. Statistiques arbitres Futsal. **La CDA fera le nécessaire.**
- Mail CRA du 08/03/2018. Demande de licence changement de club : M LEGROS Noam. **Pris note.**
- Mail CRA du 13/03/2018. Demande arbitres assistants match du 18/03/2018. **Pris note.**
- Mail CRA du 14/03/2018. Demande arbitres assistants match U17 R3 du 18/03/18. **Pris note.**
- Mail CRA du 14/03/2018. Règlement des frais d'arbitrage sur une rencontre de Ligue. **Pris note.**
- Mail CRA du 14/03/2018. Journée du 18/03/18. **Pris note.**

1.3. DIVERS

Mail du 16/02/2018 de M. Jacques LEFEBVRE : Réintégration M. Mamadou CAMARA. **Réponse apportée par SCDA.**

Mail du 19/02/2018 de Mme Yvette KOYOMABE : Opération « devenir arbitre féminine » - Demande de contact. **Réponse apportée par SCDA.**

1.4. OBSERVATEURS

Mail du 18/02/2018 de M. Jean-Marie ROBY : Rapport fait de jeu. **Pris note.**

Mail du 19/02/2018 de M. Michel NIEGARDOWSKI : Prestation candidat arbitre. **Pris note.**

Mail du 19/02/2018 de M. Emmanuel TULOUP : Comportement inadapté Arbitre Officiel. **Pris note.**

Mail du 12/03/2018 de M. David MUZELLE : Absence Arbitre Officiel. **Pris note.**

1.5. DISTRICT SEINE-ET-MARNE DE FOOTBALL

- PV Discipline 22.02.18. **Pris note.**
- PV Discipline 15.02.18. **Pris note.**
- PV Discipline du mardi 20 février 2018. **Pris note.**
- PV CDPME 2018 02 21. **Pris note.**
- Mail du 23/02/2018. Déclaration Match Sensible. **Pris note.**
- Mail du 23/02/2018. Courrier démission M. VACHE. **Pris note.**
- Mail du 22/02/2018. Demande arbitre par CDPME. **Pris note.**
- Mail du 01/03/2018. Absence excusée arbitre commission discipline. **Pris note.**
- Mail du 28/02/2018. Notification commission de Discipline. **Pris note.**
- PV de la Commission de discipline en date du 27/02/18. **Pris note.**
- Mail du 02/03/2018. Inversion rencontre. **Pris note.**
- Mail du 07/03/2018. Demande de renseignement affectation district. **Pris note.**
- PV Discipline 01.03.18. **Pris note.**
- PV de la Commission de Discipline en date du 6 mars 2018. **Pris note.**
- Mail du 09/03/2018. Demande d'arbitre – application matchs aller et retour. **Pris note.**
- Mail du 13/03/2018. Information arbitre officiel SOFIANE RAHMI sans écusson. **Pris note.**
- Mail du 12/03/2018. Certificats médicaux de M. DRICI Hamza et DRICI Mohamed. **Pris note.**
- Mail du 12/03/2018. Passage en club interdit arbitre officiel. **Pris note.**
- Mail du 12/03/2018. Copie demande d'information club statut arbitrage. **Pris note.**
- Mail du 15/03/2018. Demande dossier arbitre. **Pris note.**
- PV Discipline 09.03.18. **Pris note.**
- Mail du 16/03/2018. Copie mail parents jeune joueur blessé. **Pris note.**
- PV de discipline du 13 mars 2018 **Pris note.**

1.6. CLUBS

- **ST GERMAIN LAVAL ENT.S.L.** : mail du 19/02/2018. Lettre d'excuse. **Vu.**
- **THORIGNY FC** : mail du 26/02/2018. Absence arbitre officiel. **Vu.**
- **CESSON VERT SAINT DENIS ES** : mail du 27/02/2018. Absence arbitre officiel. **Vu.**
- **NANGIS ES** : mail du 27/02/2018. Absences arbitre commission discipline. **Vu.**
- **FOOTBALL CLUB FC COSMO 77** : mail du 06/03/2018. Certificat médical. **Vu.**
- **PAYS CRECOIS FC** : mail du 02/03/2018. Match amical. **Réponse apportée par SCDA.**
- **ASLIEUSAIN** : mail du 08/03/2018. Indisponibilité gymnase. **Vu.**
- **DAMMARIE LES LYS FC** : mail du 12/03/2018. Suites match du 11/03/2018. **Vu.**
- **BUSSY SAINT GEORGES FC** : mail du 12/03/2018. Demande de renseignement désignation arbitre officiel. **Vu.**
- **POMPONNE US** : mail du 12/03/2018. Désignation arbitre. **Vu.**
- **LE MEE SPORTS** : mail du 11/03/2018. Règlements frais arbitrage. **Vu.**
- **PONTHIERRY U.S.** : mail du 13/03/2018. Incident match du 11/03/2018. **Vu.**
- **BRIARD SC** : mail du 13/03/2018. Statut arbitrage. **Vu.**
- **AMICALE MONTEREAU AS** : mail du 14/03/2018. Changement stade. **Vu.**
- **CHATELET EN BRIE US** : mail du 15/03/2018. Frais arbitrage. **Vu.**
- **AVONNAISE US** : mail du 15/03/2018. Arbitrage match amical. **Vu.**

1.7. DEMANDES D'ARBITRES OFFICIELS

- **ROISSY EN BRIE US** : mail du 20/02/2018. **Pris note.**
- **BRIE EST FOOTBALL CLUB** : mail du 19/02/2018. **Pris note.**
- **PROVINS FC** : mail du 22/02/2018. **Pris note.**

- **MAROLLES ASSOS SPORTIVE** : mail du 27/02/2017. **Pris note.**
- **NEUILLY SUR MARNE SFC** : mail du 01/03/2017. **Pris note.**
- **OTHIS CO** : mail du 02/03/2018. **Pris note.**
- **CHELLES ET CHEMINOTS AS** : mail du 05/03/2018. **Pris note.**
- **ROISSY EN BRIE US** : mails du 06/03/2018. **Pris note.**
- **COURTRY F** : mail du 09/03/2018. **Pris note.**
- **LESIGNY USC** : mail du 09/03/2018. **Pris note.**
- **PAYS CRECOIS FC** : mail du 08/03/2018. **Pris note.**
- **VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB** : mail du 07/03/2018. **Pris note.**
- **GRETZ TOURNAN SC** : mail du 07/03/2018. **Pris note.**
- **VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB** : mail du 13/03/2018. **Pris note.**
- **CLAYE SOUILLY SPORTIF** : mail du 12/03/2018. **Pris note.**
- **VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB** : mails du 16/03/2018. **Pris note.**

Compétitions officielles :

La Section chargée de la désignation des Arbitres met tout en œuvre pour satisfaire les demandes sur les rencontres officielles, en fonction de la disponibilité des effectifs.

2. SITUATION DES EFFECTIFS

2.1. BLESSURES

Email du 21/02/2018 de M. GOMIS François, arbitre D3, informant de son arrêt jusqu'au 11/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 18/02/2018 de M. DEBRESNE Bruno, arbitre AD2, informant de son arrêt jusqu'au 12/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 20/02/2018 de M. BUITRON Alexis, arbitre JAD, informant de sa prolongation d'arrêt jusqu'au 27/02/2018. Certificat médical fourni.

Email du 20/02/2018 de M. BORDEREAU Thierry, arbitre foot diversifié, informant de son arrêt du 20/02/2018 au 02/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 01/03/2018 de BRAIK Choukri, arbitre D2, informant de son arrêt du 15/02/2018 au 02/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 07/03/2018 de SILVA Thomas, arbitre D3, informant de son arrêt du 06/03/2018 au 18/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 06/03/2018 de M. CAMPOS SUAREZ Alvaro, arbitre D4, informant de sa prolongation d'arrêt pour 2 semaines à la date du 06/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 06/03/2018 de M. GUNER Mahmut, arbitre D4, informant de son arrêt pour 6 jours à compter du 06/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 15/03/2018 de M. GUNER Mahmut, arbitre D4, informant de son arrêt pour 6 jours à compter du 14/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 12/03/2018 de M. TLILI Hakim, arbitre D1, informant de son arrêt du 12/03/2018 au 18/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 12/03/2018 de M. AVENEL Samuel, arbitre D4, informant de son arrêt pour 10 jours à compter du 11/03/2018. Certificat médical fourni.

Email du 12/03/2018 de M. PLANTIER Cédric, arbitre D4, informant de son arrêt du 10/03/2018 au 18/03/2018. Certificat médical fourni.

Fax du 13/03/2018 de M. CLERGEOT Ghislain, arbitre D3, informant de son arrêt du 11/03/2018 au 19/05/2018. Certificat médical fourni.

Email du 13/03/2018 de M. RIEHL Ludovic, arbitre D3, informant de son arrêt du 13/03/2018 au 19/03/2018. Certificat médical fourni.

La Section prend note de ces courriels, souhaite un complet rétablissement aux arbitres et transmet aux sections désignations et observations.

2.2. MUTATIONS

Néant.

2.3. REPRISE DE L'ARBITRAGE

Néant.

3. APPLICATION DU R.I. DE LA C.D.A.

ANNEXE 5 :

Conformément à l'annexe 5 du Règlement Intérieur et après étude de la situation, la Section prend les décisions suivantes :

3.1. DECONVOICATIONS

NOM	PRENOM	DATE MATCH	DECISION CDA
BENDRID I	Abdelfettah	DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018 - 15H00	-4
BLANC	Thierry	SAMEDI 10 MARS 2018 - 15H30	-4
FERREIRA	Ludovic	DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018 - 15H00	-4
GOMIS	Laurent	DIMANCHE 11 MARS 2018 - 15:00	-4 sous réserve CM
MARGOTTIN	Frédéric	DIMANCHE 18 MARS 2018 - 15H00	-4 sous réserve CM
NOURO	Adil	18-févr.-18	-2
PAM	Jovanny	SAMEDI 10 MARS 2018 - 15H30	-4

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.2. ABSENCES

NOM	PRENOM	DATE MATCH	DECISION CDA
GAMARD	Donovan	SAMEDI 3 MARS 2018 - 15H30	4 matchs de non-désignation
DEKHLI	Mohamed	DIMANCHE 11 MARS 2018 - 13H00	2 matchs de non-désignation
JUPITER	Philip	DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018 - 15H00	2 matchs de non-désignation
MAYOUTE	Jean Philippe	DIMANCHE 11 MARS 2018 - 13:00	2 matchs de non-désignation
SIBOUSSE	Ilyas	SAMEDI 3 MARS 2018 - 15H30	2 matchs de non-désignation
TAVENON	Valentin	SAMEDI 3 MARS 2018 - 11H00	2 matchs de non-désignation

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.3. RETARDS

Néant.

3.4. REPRISE DE DOSSIERS

SARR Assane, arbitre D3.

Après étude des nouvelles pièces versées au dossier, la Section rétablit dans ses droits M. SARR Assane et **annule le match de non désignation** qui lui avait été infligé lors de sa réunion du 16/02/2018.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

3.5. MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS

Néant.

3.6. CONCERNANT LES ARBITRES DE DISTRICT MIS A LA DISPOSITION DE LA C.R.A.

Néant.

3.7. AUDITIONS

Néant.

4. COMMUNICATION AVEC LA C.D.A.

4.1. COMMUNICATION REGLEMENTAIRE AVEC LA C.D.A ET/OU LE SERVICE ARBITRAGE

Il faut utiliser l'adresse mail officielle de la CDA 77.

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission.

Le téléphone portable de la CDA n'est à utiliser qu'en cas d'urgence (blessure ou maladie « de toutes dernières minutes » par exemple).

Rappel des procédures de transmission :

- **Frais d'arbitrage : comptabilite@seineetmarne.fff.fr + adresse mail officielle CDA 77**
- **Rapport d'arbitrage : secretariat@seineetmarne.fff.fr + adresse mail officielle CDA 77**

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

La note de frais est à envoyer par l'arbitre dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre.

Feuille de Match Informatisée (F.M.I) :

La Section Administrative rappelle à l'ensemble des arbitres officiant sur les rencontres pour lesquelles l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) est effective "qu'il est OBLIGATOIRE d'adresser un rapport en cas de non-utilisation de la F.M.I".

Les manquements constatés à effet de ce jour seront sanctionnés en application de l'annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A.

4.2. FORMALITES ET CONSIGNES ADMINISTRATIVES (EXTRAIT ANNEXE 3 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA) – RAPPELS

Indisponibilités :

A adresser au minimum 15 jours avant la date d'indisponibilité.

Saisie à effectuer via votre compte MyFFF disponible sur le site www.fff.fr

A moins de 15 jours d'indisponibilité définie, toute demande spécifique doit se faire obligatoirement **PAR ECRIT**.

Par principe, un arbitre qui ne s'est pas déclaré indisponible est de fait désignable par la CDA.

Déconvocation :

A moins de 15 jours d'indisponibilité, toute indisponibilité devient une déconvocation.

Toute déconvocation envoyée sans document justificatif fait l'objet d'un traitement administratif par la C.D.A.

L'Arbitre dispose de 3 jours (= 72 heures) pour fournir toutes pièces justificatives et nécessaires pour le traitement de son dossier par la C.D.A.

Modalités de remboursement des frais d'arbitrage :

La note de frais est à envoyer par l'arbitre à comptabilite@seineetmarne.fff.fr (+copie impérative à la CDA) dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre.

Pour les envois par fax ou par courrier, la note de frais est à envoyer à Montry.

Seuls les documents parfaitement lisibles seront traités.

Les arbitres doivent remplir rigoureusement leur feuille de frais (toutes les rubriques doivent être amorties : numéro du match, compétition, date, etc.).

Conformément au fonctionnement comptable du district, toutes les feuilles de frais doivent impérativement parvenir avant le 30.06 de chaque saison, date de la clôture comptable.

Blessure / Maladie :

En cas de blessure ou de maladie contractée avant ou après la rencontre, l'Arbitre doit :

- Avertir la CDA le plus rapidement possible (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).
- Transmettre à la CDA – dans les 72 heures - un certificat médical justifiant l'empêchement et mentionnant la durée de l'arrêt.

Absence / Retard / Match non joué ou arrêté :

Les Arbitres doivent immédiatement avertir la CDA en cas d'arrivée tardive au match, de problèmes rencontrés ou bien lors d'une rencontre arrêtée, qu'elle qu'en soit le motif (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).

Demandes d'explications :

Un arbitre qui fait l'objet d'une demande d'explications dispose de 72 heures pour fournir sa réponse par retour de mail ou par télécopie. En l'absence de réponse dans les délais impartis, la Commission sera amenée à juger le dossier sur pièce.

4.3. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Ils sont disponibles dans la rubrique "DOCUMENT" de votre espace MyFFF :

- Fiche de frais Arbitre
- Rapport Arbitre
- Fiche de dé-convocation Arbitre
- Fiche absence Arbitre

Prochaine réunion de CDA : **13/04/2018 – 18h00.**

Arbitres à convoquer (à ce jour) :

Néant.

Fin de la réunion : **19h30**



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 20 mars 2018

Présidence : M. Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Patrick STEFFEN

Présents : Didier ANDRE - Patrick GAUDIN - William GERVAIS - Joseph LORENZO - Didier MARIN - Patrick SCOARNEC

Absents excuses: José AFONSO DIREITO - Alain PARENT - Martial THIOUX

Assiste : Mme. Christiane CAU (CD)

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1

Toute personne convoquée ou désirant être entendue par la Commission sera reçue à l'Espace Claude MAKSDUD, salle 1, où siège la Commission.

COUPES

Match N° 20192722

PLAINE FRANCE 1– JOUARRE

U15 COUPE COMITE du 10/03/2018

Réclamation d'après match de PLAINE DE FRANCE sur la qualification et participation d'un joueur de Jouarre non inscrit sur la feuille de match licencié en lieu et place d'un joueur référencé sur la feuille de match,

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après avoir noté les absences excusées :

Du club de PLAINE DE France

* M. Michael LUISSEAU, arbitre bénévole

Après avoir noté les absences :

Du club de PLAINE DE France

* M. René DAMBRON, délégué

Du club de JOUARRE

* M. Benjamin DENOYELLE, arbitre assistant

* M. Ethan BASTEL, joueur

* M. Dylan LEON, joueur

* M. Jérôme DART, dirigeant

* M. Yannick TREBALAG, dirigeant

Après audition de :

Du club de PLAINE DE FRANCE :

* M. Tom MORIT, arbitre assistant bénévole

* M. Fabien ROQUANCOURT, dirigeant

Du club de JOUARRE

* M. Jessy TAVERNIER, délégué

* M. Nolan COUVREUR le joueur ayant porté le N°3 lors de la rencontre

Considérant que lors de l'élaboration de la FMI, le joueur M. Ethan BASTEL a été inscrit avec le numéro 3 mais a participé à la rencontre avec le numéro 5,

Considérant que le joueur M. Dylan LEON a été inscrit avec le numéro 5, mais n'était pas présent lors de la rencontre.

Considérant que c'est M. Nolan COUVREUR qui a disputé la rencontre avec le numéro 3,

Considérant le rapport de l'arbitre bénévole confirmant ces observations,

Considérant après audition que M. Jessy TAVERNIER reconnaît une erreur administrative lors la modification de la composition de l'équipe sur la FMI,

Considérant que les représentants du club de Plaine de France confirment les faits

Après en avoir délibéré,

La commission dit match perdu pour erreur administrative à l'équipe de JOUARRE et qualifie l'équipe de PLAINE DE FRANCE 1 pour le tour suivant

- Débit de : JOUARRE 43,50 €

- Crédit de : PLAINE DE FRANCE 43,50€

Match N° 20268692

BUSSY 2– BRIE FC 1

U15 COUPE COMITE du 14/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Réserve de BRIE FC sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de BUSSY 2 susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec une équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance

Considérant que l'équipe supérieure de BUSSY ne disputait pas de rencontre officielle le 14/03/2018 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 09/03/2018 et l'a opposée à CHELLES 1 pour le compte du championnat U15 D1 Nord Phase 1,

Considérant après vérification que le joueur

M. Lodjy BOUCHES CARUGE figurant sur la feuille de match en référence, a participé à la rencontre du 09/03/2018,

Par ces motifs, dit la réserve de BRIE FC fondée, le joueur référencé ci-dessus ne pouvant participer à la rencontre,

Après en avoir délibéré,

Dit match perdu par pénalité à l'équipe de BUSSY 2 et qualifie l'équipe de BRIE FC 1 pour le tour suivant.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

- Débit : BUSSY 43,50 €

- Crédit de : BRIE FC 43,50€

CHAMPIONNAT

Match N° 20323714

MEAUX ACADEMY CS 3 – MARNE V PORTG 1

SENIORS D4N Poule Montée B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier et notamment du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que l'équipe de MARNE V PORTG 1 a débuté la rencontre avec 9 joueurs sur le terrain,

Considérant qu'à la 32^{ème} minute, l'équipe de MARNE V PORTG 1 avait moins de 8 joueurs sur le terrain (7 joueurs), suite aux blessures de 2 joueurs

La commission, jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

Dit, match perdu par pénalité -1 point (0 but) à l'équipe MARNE V PORTG 1 pour équipe incomplète en cours de partie,

Et en attribue le gain 3 points (6 buts) à l'équipe de MEAUX ACADEMY CS 3,
RSG District Titre V Article 40.1

- Débit MARNE V PORTG : 43,50 €

Match N° 19410545

PONTAULT UMS 2 – BRIE EST FC 2

SENIORS D3 Nord poule A du 11/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Réserve de PONTAULT UMS sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de BRIE EST 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec une équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée, pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance,

Considérant que l'équipe supérieure de BRIE EST FC ne disputait pas de rencontre officielle le 11/03/2018 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 18/02/2018 et l'a opposée à COULOMMIERS 1 pour le compte du championnat Seniors D1N de District,

Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé au match du 18/02/2018,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit la réserve non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

- Débit PONTAULT UMS : 43,50 €

Match N° 20323669

LE PIN VILLEVAUDE 2– ESBLV 1

SENIORS D4 Nord poule Montée groupe A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Réserve de ESBLV sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de LE PIN VILLEVAUDE 2 susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec une équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée, pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance,

Considérant que l'équipe supérieure de LE PIN VILLEVAUDÉ ne disputait pas de rencontre officielle le 18/03/2018 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 11/03/2018 et l'a opposée à NOISIEL FC 1 pour le compte du championnat Seniors D2N GB de District,

Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé au match du 11/03/2018,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit la réclamation non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

- Débit ESBLV : 43,50 €

Match N° 19409529

CHAMPS 1– PONTAULT PORT. 1

SENIORS D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Suite au Courrier du club de Champs,
Evocation de la Commission concernant la participation d'un joueur de Pontault Portugais non inscrit sur la feuille de match en lieu et place d'un joueur référencé sur la feuille de match,
La commission,
Informe le club de PONTAULT PORT d'une demande d'évocation formulée par le club de, CHAMPS concernant le joueur inscrit sur la feuille de match sous le n° 3.
En effet il ne s'agirait pas de M. RUSSO Benjamin mais de M. VILPOND Joan, non inscrit sur la feuille de match qui aurait disputé la rencontre.
Demande au club PONTAULT PORT de lui faire parvenir ses observations éventuelles pour le Mardi 27/03/2018.

Match N°19410554
FC COSMO/MAREUIL 1 – PLAINE DE FRANCE
SENIORS D3 Nord poule A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable à la 22^{ème} minute et a décidé de mettre fin à la rencontre,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

TERRAINS IMPRATICABLES

Match N°19410806
BREUILLOISE 11 – CHELLES 11
VETERANS D1 du 11/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410292
EMERAINVILLE 1 – TRILPORT 1
SENIORS D2 Nord poule A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20323716
NOISIEL 2 – MITRY MORY 2
SENIORS D4 Nord poule Montée groupe B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410684
VILLEPARISIS 5 – CLAYE SOUILLY 5
CDM D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410689
POMPONNE 5 – THORIGNY 5
CDM D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20323616
MAISONCELLES 5 – LAGNY/THORIGNY 7
CDM D2 Nord Phase 2 du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20323620
POMMEUSE 5 – MOUROUX 5
CDM D2 Nord Phase 2 du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410817
BUSSY 11 – BREUILLOISE 11
VETERANS D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410818
FC COSMO 11 – TORCY P.V.M. 12
VETERANS D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410819
CHELLES 11 – COLLEGIEN 11
VETERANS D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410820

PONTAULT PORT 11 – PONTAULT UMS 11

VETERANS D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19409760

FC COSMO/MAREUIL 12 – LAGNY/THORIGNY 11

VETERANS D2 Nord poule A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19409762

VAL DE FRANCE 11 – MITRY OURCQ 11

VETERANS D2 Nord poule A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410913

CHAMPS 11 – LE PIN VILLEVAUDE 11

VETERANS D2 Nord poule B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19410913

GRETZ TOURNAN 11 – VAL D'EUROPE 12

VETERANS D2 Nord poule B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20327121

MEAUX ADOM 11 – CENTRE BRIE 11

VETERANS D3 Nord poule Montée groupe A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20327124

VAL DE FRANCE 12 – MAY 11

VETERANS D3 Nord poule Montée groupe A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20327166

MOUROUX 11 – BRIE FC 11

VETERANS D3 Nord poule Montée groupe B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20327166

TRILPORT 11 – LAGNY/THORIGNY 12

VETERANS D3 Nord poule Montée groupe B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20327169

OZOIR 12 – ANNET 11

VETERANS D3 Nord poule Montée groupe B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20323550

ROISSY ANTILLAIS 11 –CROISSY 12

VETERANS D3 Nord Phase 2 du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20323553

OZOIR 13 – FC BRIE EST 12

VETERANS D3 Nord Phase 2 du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20323554

VAL D'EUROPE 13 – ETREPILLY/PLESSIS 11

VETERANS D3 Nord Phase 2 du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19414488
QUINCY VOISINS 1 – TORCY PMV 3
U17 D1 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19414583
BUSSY 2 – GOELLY/BRIE NORD 1
U17 D2 Nord du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19416271
POMMEUSE FAREMOUTIERS 21– LIZY 21
VETERANS +45 ANS Nord Groupe B du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19416360
OTHIS 21 –ST THIBAULT 21
VETERANS +45 ANS Nord Groupe C du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19416451
LAGNY/THORIGNY 21 –PLAINE FRANCE 21
VETERANS +45 ANS Nord Groupe D du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°19416629
FERRIERES 21 –COURTRY 21
VETERANS +45 ANS Nord Groupe F du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre a déclaré le terrain impraticable,
Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20327125

COLLEGIEN 12 – NANTEUIL 11

VETERANS D3 Nord poule Montée groupe A du 18/03/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que les joueurs de NANTEUIL ont jugés, avec photos à l'appui, que le terrain était impraticable,

Dit

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

TOURNOIS

BUSSY FC

U10 des 2 et 3 juin 2018

Tournoi refusé manque la composition des poules et le temps de jeu par match.

MEAUX ACADEMY CS

SENIORS FEMININES du 10 mai 2018

U16 FEMININES du 10 mai 2018

Tournoi accepté



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 27 mars 2018

Président de séance : M. Jean-Paul PEYRIN

Secrétaire de séance : M Olivier MAYEMBA

Présents : Mme Simone POTEAU, Ms. Jean-Marie GENTILS, Pierre PAQUATTE, David VATER, M. Jean-Claude OFFREDI

Absents Excusés : Ms André ANTONINI, Daniel POILLON, Jean-Claude LAURIER

Représentant le Comité Directeur : Mme MACHO Monique

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **17 et 18 mars 2018**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission prend note des différents rapports reçus suivants :

MATCH : 19432615

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 / SC BRIARD 1

SENIORS D1 du 18/03/2018

Lecture du mail du club de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE. Le club de de SC BRIARD n'avait pas de code d'accès et n'avait pas préparé son équipe sur la tablette.

La commission prend note.

MATCH : 19410025

SENART MOISSY 3 / CESSON VSD 3

SENIORS D2 du 18/03/2018

Lecture du rapport de l'arbitre et du mail du club de SENART MOISSY. Problème code d'accès

La commission prend note.

MATCH : 19410026

BOIS LE ROI 1 / GATINAIS VAL DE LOING 1

SENIORS D2 du 18/03/2018

Lecture du rapport de l'arbitre. Disfonctionnement de la FMI
La commission prend note.

MATCH: 19438000**US MOISSY – ES CESSON VSD****U19 D1 du 18/03/2018**

Lecture rapport arbitre - Problème tablette

MATCH : 19432748**SC BRIARS 2 / LIEUSAINT 2****SENIORS D3 du 18/03/2018**

Lecture du rapport de l'arbitre. Disfonctionnement de la FMI
La commission prend note.

MATCH : 19438000**SENART MOISSY 2 / CESSON VSD 2****U19 D1 du 18/03/2018**

Lecture du rapport de l'arbitre. Le club de SENART MOISSY n'avait pas de tablette.
La commission prend note.

MATCH : 20325563**BOMBON 1 / PAYS DE BIERE 1****U17 D2 – Poule D du 18/03/18**

Lecture du mail du club de BOMBON. Le club de BOMBON n'avait pas de tablette.
La commission prend note.

MATCH : 20325529**BAGNEAUX NEMOURS 2 – ST GERMAIN LAVAL****U17 D2 Poule B du 11/03/2018**

Lecture feuille de match – Dysfonctionnement tablette
La Commission prend note

MATCH : 20325386**MORET VENEUX 1 / HERICY VULAINES 1****U15 D2 – Poule C du 14/03/18**

Lecture du rapport de l'arbitre. Problème de code pour l'équipe de HERICY VULAINES
La commission prend note.

MATCH : 20325393**NANGIS 1 / MORET VENEUX 1****U15 D2 – Poule C du 17/03/18**

Lecture mail du club de NANGIS. Problème application FMI
La commission prend note.

MATCH : 20268685**MONTEREAU 2 / BAGNEAUX NSP 2****Coupe du Comité U15 du 14/03/18**

Lecture du mail du club de MONTEREAU. Dysfonctionnement de la tablette
La commission prend note.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** la feuille de match aux clubs ci-dessous :

MATCH : 194327485

SENIORS D3 du 18/03/18

SC BRIARD 2 / LIEUSAINT 2

MATCH : 19915822

SENIORS D4 – Poule B du 18/03/18
ENT. OZOUER-VERNEUIL 2 / CHAUMES GUIGNES 2

MATCH : 20335063

U19 D2 – Poule A du 18/03/18
ENT. OZOUER-VERNEUIL 2 / CHAUMES GUIGNES 2

MATCH : 20325362

U15 D2 – Poule A du 17/03/18
GATINAIS VAL DE LOING 1 / MONTEREAU 1

La Commission réclame **pour la 2^{ème} fois et dernière fois** la feuille de match aux clubs ci-dessous :

MATCH : 20048540

SENIORS FUTSAL D1 – du 11/03/18
LIEUSAINT 2 / LIEUSAINT 3

FORFAIT GENERAL

Lecture du courrier du club de LE CHATELET EN BRIE avisant du forfait général **de son équipe SENIORS D4**

Forfait après établissement du calendrier. Amende 72 €

FORFAITS

MATCH: 20335048

ES NANGIS 1 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1

U19 D2 du 18/03/2018

Lecture du mail du club de NANGIS avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique.
2^{ème} forfait avisé. Sans amende

MATCH : 20335047

PAYS BIÈRE 1 / BOIS LE ROI 1

U19 D2 – Poule B du 18/03/2018

Lecture du courrier du rapport de l'arbitre
Les équipes de PAYS DE BIÈRE 1 et BOIS LE ROI 1 étaient absentes
1^{er} Forfait non avisé des 2 équipes
Amende 24 € à PAYS DE BIÈRE
Amende 24 € à BOIS LE ROI

MATCH: 19438222

LE MEE SPORTS 2 / SENART MOISSY 2

U17 D1 du 18/03/2018

Lecture du rapport de l'arbitre.
L'équipe de SENART MOISSY 2 ne s'est pas présentée sur le terrain
1^{er} forfait. Amende 24 € au club de SENART MOISSY

MATCH: 20325546

SAVIGNY LE TEMPLE 2 / ENT. INTER-LOING MONCOURT

U17 D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match
L'équipe de l'ENT. INTER LOING MONCOURT ne s'est pas présentée
1^{er} forfait. Amende 24 € au club de INTER LOING-MONCOURT

MATCH: 20268622

NANDY 1 / BRIE FC 1

Coupe 77 U17 du 14/03/18

Lecture de la feuille de match

L'équipe de BRIE FC ne s'est pas présenté

L'équipe de NANDY 1 est qualifiée pour le prochain tour

Amende 30 € au club de BRIE FC

MATCH: 20325661

ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 5 / BOMBON 5

CRITERIUM U15 à 7 du 17/03/2018

Lecture de la feuille de match

L'équipe de BOMBON AS 5 ne s'est pas présentée

1^{er} forfait. Amende 24 € au club de BOMBON

MATCH: 20325662

ENT. ROZAY-CENTRE BRIE 5 / LE MEE 5

CRITERIUM U15 à 7 du 17/03/2018

Lecture du mail du club de LE MEE SPORTS avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

1^{er} forfait avisé. Sans amende

MATCH: 20048410

LIEUSAIN 2 / ALLIANCE 77 1

FUTSAL SENIORS D1 du 17/03/18

Lecture du rapport de l'arbitre

L'équipe de l'ALLIANCE DE LA BRIE ne s'est pas présentée

2^{ème} forfait. Amende 27,50 € à l'ALLIANCE DE LA BRIE

MATCH: 20328213

OTHIS 2 / BAGNEAUX NSP 1

Critérium SENIORS Féminin du 17/03/2018

Lecture du mail du club de BAGNEAUX NSP avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

1^{er} forfait avisé. Sans amende

MATCH: 20330403

CHAMPS-EMERAINVILLE / ST PATHUS OISSERY 1

Critérium U16 Féminine du 18/03/2018

Lecture du mail du club de ST PATHUS avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

1^{er} forfait avisé. Sans amende

RENCONTRES NON JOUEES POUR TERRAINS IMPRATICABLES

MATCH: 19432617

ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 1 / BAGNEAUX NSP 1

SENIORS D1 du 18/03/18

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19432745

ENT. VERNEUIL-OZOUER 1 / CHEVRY 1

SENIORS D3 du 18/03/18

Lecture du mail du club de l'ENT. VERNEUIL-OZOUER, de l'arrêté Municipal et du rapport de la permanence téléphonique

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19432747
PONTHIERRY 2 / LA FORET 1
SENIORS D3 du 18/03/18

Lecture du mail du club de PONTHIERRY, de l'arrêté Municipal et du rapport de la permanence téléphonique

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19915636
ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 2 / SAVIGNY 2
SENIORS D4 – Poule A du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19438003
ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 1 / LE MEE 2
U19 D1 du 18/03/18

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325516
AVON 1 / NANGIS 1
U17 D2 – Poule A du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325532
AVONNAISE 2 / ST GERMAIN LAVAL 1
U17 D2 – Poule A du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325533
VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 / BAGNEAUX NSP 2
U17 D2 – Poule B du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325531
GATINAIS VAL DE LOING 1 / MORMANT 1
U17 D2 – Poule B du 18/03/18

Lecture du mail du club de GATINAIS VAL DE LOING et de l'arrêté Municipal.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325548
VARENNES 1 / CESSON VSD 2
U17 D2 – Poule C du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325563
BOMBONNAISE 1 / PAYS DE BIÈRE 1
U17 D2 – Poule D du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325562
LA FORET 1 / SC BRIARD 2
U17 D2 – Poule D du 18/03/18

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325408

PONTHIERRY 2 / CHEVRY 1

U15 D2 Poule D du 17/03/17

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 20325423

ENT. INTER-LOING MONCOURT 1 / NANDY 1

U15 D2 Poule E du 17/03/17

Lecture de la feuille de match.

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435663

SIVRY 5 / LE CHATELET 5

CDM D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435658

BOMBON 5 / LES ECRENNES 5

CDM D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435663

CESSON VSD 5 / HERICY VULAINES 5

CDM D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435661

SENART MOISSY 5 / LE MEE 5

CDM D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19913533

MORMANT 5 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 5

CDM D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19913535

CHEVRY 5 / SNECMA 5

CDM D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19913536

DAMMARIE 5 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 5

CDM D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19940963

ESP. PROVINS-SOURDUN 5 / PONTHIERRY 5

CDM D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435790

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 11 / PAYS DE BIERE 11

VETERANS D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435791

NANGIS 1 / NANDY 1

VETERANS D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435792

MONCOURT FROM. 11 / CA COMBS 12

VETERANS D1 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435923

SAVIGNY 22 / LIEUSAIN 11

VETERANS D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435923

ARC EN CIEL 11 / CA MONTOIS 11

VETERANS D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19435927

CRISENOY 11 / ENT. BOMBON-MORMANT 11

VETERANS D2 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19437903

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 12 / ST GERMAIN LAVAL 11

VETERANS D3 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19437904

REAU 11 / ALLIANCE 77 11

VETERANS D3 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19437905

ENT. LESIGNY-SERVON 11 / SENART MOISSY 12

VETERANS D3 du 18/03/2018

Lecture de la feuille de match

Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19932811
AVONNAISE 21 / CESSON VSD 21
VETERANS + 45ANS – Poule B du 18/03/18
Lecture de la feuille de match
Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19932813
HERICY VULAINES 21 / CHAMPENOIS 21
VETERANS + 45ANS – Poule B du 18/03/18
Lecture de la feuille de match
Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19932814
ENT. LESIGNY-SERVON 21 / MELUN 21
VETERANS + 45ANS – Poule B du 18/03/18
Lecture de la feuille de match
Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19932901
ENT. VERNEUIL-OZOUER 21 / PRESLES EN BRIE
VETERANS + 45ANS – Poule C du 18/03/18
Lecture de la feuille de match
Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19932902
ENT. SC MORMANT-BOMBON 21 / ENT. CAMPELIENNE-CRISENOY 21
VETERANS + 45ANS – Poule C du 18/03/18
Lecture de la feuille de match
Rencontre non jouée pour terrain impraticable

MATCH: 19932905
COUBERT 21 / ENT. BOISSISE-PONTHIERRY 21
VETERANS + 45ANS – Poule C du 18/03/18
Lecture de la feuille de match
Rencontre non jouée pour terrain impraticable

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

MATCH : 20386924
VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 / NANDY 1
COUPE 77 SENIORS du 19/04/18
Cette rencontre se déroulera le JEUDI 5 AVRIL 2018 à 20 H 15 à la Plaine de Jeux la Buissonnière
(terrain synthétique) à VAUX LE PENIL
Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19438311
ST GERMAIN LAVAL 1 / SENART MOISSY 2
U15 D1 du 10/03/18
Cette rencontre se déroulera le MARDI 8 MAI 2018 à 14 H 30 au Stade de Pontville à ST GERMAIN
LAVAL
Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 20325402
PONTHIERRY 2 / VARENNES 1
U15 D2 Poule D du 24/02/18
Cette rencontre se déroulera le MERCREDI 28 MARS 2018 à 17 H 30 au Complexe Sportif G.
TETTAMANTI à PONTHIERRY

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19534661

SENART MOISSY 5 / LE MEE 5

CDM D1 du 18/03/18

Cette rencontre se déroulera le JEUDI 22 MARS 2018 à 20 H 30 à MOISSY CRAMAYEL

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19435932

ENT. BOMBON-MORMANT 11 / CA COMBS LA VILLE 13

VETERANS D2 du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le MERCREDI 3 MAI 2018 à 20 H30 au Stade Minicipal à BOMBON

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19435939

CA COMBS LA VILLE 13 / PROVINS MJC 11

VETERANS D2 du 08/04/18

Cette rencontre se déroulera le SAMEDI 7 AVRIL 21018 à 18 H 00 au Parc des Sports Alain Mimoun à COMBS LA VILLE

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 19982088

LA FORET 11 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 12

VETERANS D4 du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le DIMANCHE 22 AVRIL 2018 à 9 H 30 au Stade Municipal à VILLIERS SOUS GREZ

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 20328218

BAGNEAUX NSP 1 / PAYS DE L'OURCQ-MITRY 1

CRITERIUM SENIORS FEMININ du 24/03/18

Cette rencontre se déroulera le DIMANCHE 22 AVRIL 2018 à 17 H 30 à BAGNEAUX

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH : 20330400

ESP. PROVINS-SOURDUN 1 / MELUN 1

COUPE CRITERIUM U16 FEMININ du 18/03/18

Lecture du mail du club de MELUN.

La Commission demande aux 2 clubs de trouver une nouvelle date et de la faire parvenir au Secrétariat rapidement

CHANGEMENTS D'HORAIRE ou TERRAINS

MATCH: 19432616

INTER LOING 2 / HERICY VULAINES 1

SENIORS D3 du 08/05/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Ernest VILGRAIN à BOURRON MARLOTTE

Accord de la Commission qui demande au club d'INTER LOING d'en aviser son adversaire

MATCH: 19915645

LA FORET 2 / ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 2

SENIORS D4 du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 13 H 00 au Stade Municipal à VILLIERS SOUS GREZ

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH: 20325534

BAGNEAUX NSP 2 / MORMANT 1

SENIORS D3 du 08/05/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Henri AUBOURG à BAGNEAUX SUR LOING

Accord de la Commission qui demande au club de BAGNEAUX NSP d'en aviser son adversaire

MATCH: 20325535

GATINAIS VAL DE LOING 1 / AVON 2

U17 D2 Poule B du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 12 H 00 à SOUPPES SUR LOING

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH: 20386695

CESSON VSD 2 / PONTAULT USM 2

COUPE COMITE U17 du 18/04/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Maurice CREUSET à CESSON

Accord de la Commission qui demande au club de CESSON VSD d'en aviser son adversaire

MATCH: 19438328

FONTAINEBLEAU 2 / LIEUSAINT 1

U15 D1 du 24/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Philippe MAHUT (terrain herbe) à FONTAINEBLEAU

Accord de la Commission qui demande au club de FONTAINEBLEAU d'en aviser son adversaire

MATCH: 20325440

SAVIGNY LE TEMPLE 4 / TRUCS DE MONTEREAU 1

U15 D2 Poule F du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 14 H 00 au Stade Omnisports Jean Bouin à SAVIGNY LE TEMPLE

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH: 20325663

LE MEE 5 / MONTEREAU 5

CRITERIUM U15 à 7 du 24/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 13 H 00 au Stade de Pozoblanco à LE MEE SUR SEINE

Accord de la Commission et des 2 clubs

MATCH: 19913540

ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 5 / CHEVRY 5

CDM D2 du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade Intercommunal Rémy DAMANDE à ST LOUP DE NAUD

Accord de la Commission qui demande au club de l'ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY d'en aviser son adversaire

MATCH: 19913541

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 5 / BRESMONT 5

CDM D2 du 25/03/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure à la Plaine de Jeux la Buissonnière à VAUX LE PENIL

Accord de la Commission qui demande au club de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE FC d'en aviser son adversaire

MATCH: 20386908

ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY 11 / DAMMARIE LES LYS 11

COUPE 77 VETERANS du 17/04/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à la même heure au Stade de la BAUDE à STE COLOMBE

Accord de la Commission qui demande au club de l'ENT. LONGUEVILLE SOISY BOUY d'en aviser son adversaire

MATCH: 20386907

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 11 / CHELLES 1

COUPE 77 VETERANS du 17/04/18

Cette rencontre se déroulera le même jour à 20 H 30 à la Plaine de Jeux la Buissonnière à VAUX LE PENIL

Accord de la Commission et des 2 clubs

DIVERS

MATCH : 20062137

PONTAULT COMBAULT 1 / VAL D' EUROPE 2

Critérium SENIORS FEMININ du 17/03/2018

Lecture du rapport de l'arbitre

La commission souhaite un prompt à la joueuse, MAZEN Fanny de PONTAULT COMBAULT, blessée lors de la rencontre.

Prochaine réunion le **Mardi 27 MARS 2018**



Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

PROCES VERBAL du mardi 06 mars 2018

Président de séance : M. Patrick AUTREUX

Secrétaire de séance : M. Julio MARQUES

Présents : Ms. William GERVAIS – Joseph LORENZO - Alain TEXIER - Patrick SCOARNEC

Absent Excusé : M. Francis BERNAVILLE

Mise à jour des PV envoyés par la LPIF.

VISITE DES TERRAINS :

JUILLY NNI : 772410102 Stade Emile Courtois

La Commission après lecture du rapport des commissaires qui se sont déplacés pour la visite décennale des installations.

Transmettre à la Mairie avec copie au club le rapport de visite de M. MARQUES et M. AUTREUX du 25 Janvier 2018 de l'installation citée en rubrique

SERRIS : N.N.I: 774490201 Stade des Marmousets

Transmettre le rapport de visite de M. AUTREUX et M. MARQUES en date du 13 Mars 2018 à la ligue de Paris pour confirmation du niveau 5

LE PIN N.N.I 773630102 Stade Roger Briançon 2

Transmettre le rapport de visite de M. MARQUES et M. AUTREUX en date du 6 Mars 2018 à la ligue de Paris pour confirmation du niveau 5

TERRAINS A VISITER :

OTHIS

NNI : 7713490201

M. Lorenzo prendra rendez-vous pour la visite

MOUSSY LE NEUF

NNI : 773220101

NNI : 773220102

M. LORENZO prendra rendez-vous pour la visite

CHAMBRY

NNI : 770770101

M. LORENZO prendra rendez-vous pour la visite

Fin de séance 16h30

Prochaine réunion le 10 avril 2018 à 14H30

Agenda Technique

SECTEUR NORD

FORMATIONS

FORMATIONS INITIALES

Modules de base	Dates			Lieux	Inscrits	Nbre places restantes	
U11	Du	19/04/2018	au	20/04/2018	Montry	18	2
Module U9 (féminin) A PARTIR de 16 ANS	Du	23/04/2018	au	24/04/2018	Montry	12	8
	Du	26/04/2018	au	27/04/2018	Montry	16	4
Module U15	Du	16/04/2018	au	17/04/2018	Montry	20	COMPLET

Modules de spécialisation	Dates			Lieux	Inscrits	Nbre places restantes	
<u>Module Sécurité</u>	Le	09/04/2018	au	10/04/2018	Montry	16	4
<u>Module GDB - Initiation</u>	Du	23/04/2018	au	24/04/2018	Roissy	8	12

Certifications CFF	Dates			Lieux	Inscrits	Nbre places restantes
Certification CFF1, 2 et 3	Le	Jeudi 05/07/2018		Montry	COMPLET	COMPLET
Certification CFF4	Le	Samedi 07/2018		Montry	COMPLET	COMPLET

Agenda Technique

SECTEUR SUD

FORMATIONS

FORMATIONS INITIALES

Modules de base	Dates				Lieux	Inscrits	Nbre places restantes
Module U9	Du	16/04/2018	au	17/04/2018	Melun	17	3
Module U11 (féminin) A PARTIR de 16 ANS	Du	26/04/2018	au	27/04/218	Melun	13	7
Module U17/U19	Du	19/04/2018	au	20/04/2018	Melun	20	COMPLET

Certifications CFF	Dates		Lieux	Inscrits	Nbre places restantes
Certification CFF1, 2 et 3	Le	Samedi 31/03/2018	Avon	24	COMPLET
Certification CFF1, 2 et 3	Le	Samedi 16/06/2018	Melun	21	3
Certification CFF4	Le	Samedi 07/2018	Melun ou Montry	COMPLET	COMPLET

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories. **(les deux dernières journées en Seniors)**

SECTEUR NORD

Chelles (500264)

*U14 (1) Critérium - 17 heures 00 été comme en hiver (stade J.Marquay-terrain synthétique)

Gretz Tournan SC (514814)

*U15(2) D3 A - 14 heures 00 été comme en hiver (stade du Val des Dames- terrain en herbe)

Mitry Mory (548939)

*U15 (1) D1 - ~~16 heures 00~~ **15H30** été comme en hiver (stade Ladoumègue- terrain synthétique)

*U15 (2) D3 - ~~16 heures 00~~ **15H30** été comme en hiver (stade Ladoumègue- terrain synthétique)

Pays Crécois (547013)

*Seniors (3) D4.C - 13 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

*U15 (1) D3.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

*U15 (2) D4.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Périchon-terrain synthétique)

Pontault UMS (500589)

*U15 (2) D2.B - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Morane- terrain synthétique)

Pontault Portugais S.C.(532343)

*U15 (1) D1- 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange- terrain synthétique)

*U15 (2) D4.C - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange-terrain synthétique)

Quincy Voisins (500559)

*U15 (2) D3.A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade J.Richard- terrain synthétique)

Roissy US (515348)

*U15 (2) D2 - 14 heures 00 été comme en hiver (stade P.Bessuard)

*U14 (1) Critérium - 14 heures 00 été comme en hiver (stade P.Bessuard)

Val d'Europe FC(563707)

*U15 (1) D1 - 16 heures 30 été comme en hiver (Bailly-Romainvilliers- stade de Lilandry- terrain Synthétique)

*U15 (2) D4 C - 16 heures 30 été comme en hiver (Bailly-Romainvilliers- stade de Lilandry- terrain Synthétique)

SECTEUR SUD

Alliance 77 Evry Gregy(500255)

*U15 D2 - 16 heures 30 été comme en hiver

Bombon AS (535961)

*U17 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver

*U15 à 7— 14heures 30 été comme hiver

Briard SC (500615)

*U19 D2 - **12 heures 00** été comme en hiver (Stade L. Destal—terrain synthétique)

*U15 D1 - 14 heures 00 été comme en hiver

Cesson VSD (520102)

*U15 D1 - 14 heures 00 été comme en hiver

*U15 D2 - 14 heures 00 été comme en hiver

*U17 D1 - 13 heures 00 été comme en hiver (Complexe Colette BESSON - terrain herbe - à CESSON LA FORET)

*U15 à 7 - 16 heures 00 été comme en hiver (Complexe Sportif Sonia Delaunay - VERT ST DENIS)

La Forêt ES (530268)

*U17 D2 - **12 heures 00** été comme en hiver (Stade deVilliers Sous Grez)

Le Mée Sports (525582)

*U17 D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U19 D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

Melun FC (542557)

*Seniors (2) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver stade Paul Fischer— terrain synthétique)

*U15 (2) D1 - 16 heures 00 été comme en hiver stade Paul Fischer— terrain synthétique)

*U15 D2 - 16 heures 00 été comme en hiver

Montereau ASA (500365)

*U15 (1) D1 - 14 heures 00 été comme en hiver (Stade Robert Chalmeau à MONTEAU)

*U15 (2) D2 - 14 heures 00 été comme en hiver (Stade Jean Boin à MONTEREAU)

Moret Veneux FC(541364)

*U15 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (Stade Marquis du Roy à Moret sur Loing)

Mormant FC (507435)

*U17 D2 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U15 D2 -14 heures 00 été comme en hiver

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories. **(les deux dernières journées en Seniors)**

SECTEUR NORD

Villeparisis (524135)

*Seniors (3) D3 B - 13 heures 30 été comme en hiver (stade des Petits Marais- terrain en herbe)

*U17 D3 A Phase 2— 15 heures 30 été comme hiver (stade des Petits Marais)

*U16F Criterium poule C— 11 heures 45 été comme hiver (stade des Petits Marais)

Vaires (509296)

Considérant l'arrêté de fermeture du stade Roger SAUVAGE jusqu'au 2 avril 2018,

Considérant le courrier de mise à disposition des installations du terrain synthétique de Thorigny,

Considérant que ces dispositions indiquent que le club de Vaires aura accès aux installations de Thorigny pour les compétitions le samedi et le dimanche à partir de 17h30.

Considérant le courrier de mise à disposition des installations du terrain synthétique de Le Pin,

Considérant que ces dispositions indiquent que le club de Vaires aura accès aux installations de Le Pin pour les compétitions le samedi et le dimanche à partir de 17h30.

Considérant que le club de Vaires doit impérativement faire parvenir chaque semaine au District le programme des rencontres concernés par ces dispositions ainsi que la liste des rencontres susceptibles d'être reportés.

Compte tenu des circonstances et de la fermeture prolongée du stade Roger SAUVAGE,

Nous vous informons que Le District autorise les équipes de Vaires à disputer des rencontres les samedi et dimanche à 17h30 sur les installations de Thorigny et de Le Pin. En cas d'horaire en soirée l'accord de l'adversaire sera nécessaire.

Cette dérogation concerne les équipes U15, U17, U19 et Seniors
Après-Midi

SECTEUR SUD

Pays de Biere ES (553720)

*U19 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

*U17 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

*U15 D2 - 14 heures 30 été comme en hiver (stade de Perthes en Gatinais)

Pays de Fontainebleau (500364)

*U15 D1 - 14 heures 30 été comme en hiver (Stade Philippe MAHUT)

Ponthierry US (500483)

*U15 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U15 (2) D2 - 15 heures 00 été comme en hiver

*U17 D1 - 12 heures 30 été comme en hiver

Senart Moissy (500832)

*U15 D2 - 14 heures 00 été comme en hiver

*U16F Criterium poule A — 11 heures 30 été comme hiver

Ent. Longueville Soisy Bouy (563706)

*U15 D2 - 15 heures 00 jusqu'à la fin de saison

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Retraits - Forfaits Generaux et Nouveaux Engagements

RETRAITS					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
SENIORS	D4	ANNET 1	U19	D2 Série	CHAMPENOIS MV
		BRIE MORINS 1	U19	D2 Série	CHATELET US
		OTHIS 2	U19	D2 Série	GATINAIS VDL
U19	D2 A	MITRY MORY 2	U17	D2 Série	CHEVRY
	D2 D	FERRIERES 1	VETERANS	D3	BAGNEAUX NSP 12
U17	D3 E	OTHIS 1	CDM	D2	BRAYTOIS
U15	D4 D	BRIE MORINS 1	+45 ANS		CRSENOY
CDM	D2 A	PAYS CRECOIS 5	+45 ANS		GRANDE PAROISSE
VETERANS	D3	MEAUX CS ACAD. 11	+45 ANS		LE MEE
+45 ANS	Poule A	OZOIR 21			
	Poule E	MITRY MORY 21			
		ST PATHUS 21			
	Poule F	MOUSSY 22			
		VILLEROY 21			
+55 ANS		BUSSY 32			
		LAGNY 31			
U11 Après-Midi	Poule F	ROZAY 2			
U11 MATIN	Poule G	PONTAULT UMS 6			
	Poule E	PONTAULT UMS 7			

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Retraits - Forfaits Generaux et Nouveaux Engagements

FORFAITS GENERAUX					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
SENIORS	D4 A	POMMEUSE FARE. 1	SENIORS	D1	PROVINS SOURDUN 1
	D4 C	ESBLY 2		D3	BAGNEAUX NSP 2
U19	D2 B	ROZAY/CENTRE BRIE		D4 A	ST GERMAIN LAVAL 2
	D2 C	GOELLY/BRIE NORD 2			PROVINS SOURDUN 2
		VILLENY 1	+45 ANS	A	AMICALE BOCAGE 21
	D2 D	LAGNY/THORIGNY 2			BRESMONT 21
U17	D3 A	BUCCEENNE 1	U19	D1	MORMANT
	D3 C	ST PATHUS 1		D2 B	PROVINS SOURDUN 1
	D3 E	GOELLY/BRIE NORD 2	U17	D2 A	AMICALE BOCAGE 1
		MITRY MORY 2			CHAMPENOIS MV1
U15	D3 A	OTHIS 1		D2 B	BOIS LE ROI 1
		NOISIEL 1			MISY VILLENEUVE 1
	D3 B	VILLENY 1	U15	D2 B	PROVINS SOURDUN 1
	D4 A	PETIT MORIN 1		D2 C	BOMBON 1
	D4 E	GOELLY/BRIE NORD 2	SENIORS FEMININES	D1	LOGNES 1
		MOUSSY 1		D1	OTHIS 1
CDM	D1	FC COSMO 77 1	FUTSAL	D1	SAVIGNY FC 1
VETERANS	D2 A	VILLEROY 11	U11	Poule H	CHAMPENOIS MV2
	D3 C	GOELLYCOMPANS 12	U10	Poule B	ST GERMAIN LAVAL 2
	D3 E	MAGNY 11	CRITERIUM U16F	Poule C	FC COSMO 77 2
+45 ANS	Poule A	CROISSY 21			
	Poule B	FC BRIE EST 21			
	Poule D	CHELLES 21			
	Poule F	NOISIEL 21			
+55 ANS	Poule A	MARNE V. PORT 31			
U14	Poule A	VAIRES 14			
U13	Poule H	COSMO/MAREUIL 2			
U13	Poule C	NOISIEL 3			
	Poule D	NOISIEL 4			
	Poule F	Rozay 2			
	Poule M	BUCCEENNE 1			
U11 AM	Poule G	LIZY 1			
U11 Matin	Poule D	NOISIEL 4			

NOUVEAUX ENGAGEMENTS (enregistrés au .../...2017)					
SECTEUR NORD			SECTEUR SUD		
En attente			En attente		
U15	D4 Phase 2	COULOMMIERS 2			

Informations Calendrier Championnat 2017/2018

Championnat & Ententes

SECTEUR NORD

SENIORS

- D3 A Entente COSMO/MAREUIL 1
- D4 A Entente COSMO/MAREUIL 2

U19

- D2 A Entente TORCY/COLLEGIEN 3
Entente LAGNY/THORIGNY 1
- D2 B Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1
Entente COSMO/MAREUIL 1
- D2 D Entente LAGNY/THORIGNY 2
- D2 C Entente GOELLY/BRIE NORD 2
- D2 D Entente GOELLY/BRIE NORD 1
Entente EMERAINVILLE/NOISIEL 1

U17

- D2 Entente GOELLY/BRIE NORD 1
VAL DE France/LE PIN 1
- D3 A Entente LAGNY/THORIGNY 2
Entente COSMO/MAREUIL 1
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 1
Entente EMERAINVILLE/NOISIEL 1
- D3 C Entente GOELLY/BRIE NORD 2
- D3 D Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1

U15

- D2 Entente TORCY/COLLEGIEN 4
- D3 A Entente GOELLY/BRIE NORD 1
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 1
VAL DE France/LE PIN 1
- D4 A Entente ROZAY/CENTRE BRIE 1
D4 B Entente LAGNY/THORIGNY
VAL DE France/LE PIN 3
- D4 C Entente EMERAINVILLE/NOISY 1
Entente TORCY/COLLEGIEN 5
VAL DE France/LE PIN 2
- D4 D Entente COSMO/MAREUIL 1
- D4 E Entente GOELLY/BRIE NORD 2

CDM

- D2 A Entente LAGNY/THORIGNY 6
- D2 B Entente LAGNY/THORIGNY 7

VETERANS

- D2 A Entente LAGNY/THORIGNY 11
Entente COSMO/MAREUIL 12
- D2 B Entente OTHIS/MOUSSY 11
- D3 B Entente LAGNY/THORIGNY 12
Entente ETREPILLY/PLESSIS 11

+45 ANS

- A Entente ROZAY/CENTRE BRIE 21
- C Entente GOELLYCOMPANS /DAMMARTIN 22
- D Entente GOELLYCOMPANS /DAMMARTIN 21
- E Entente COSMO/MAREUIL 21

+55 ANS

- A Entente VAIRES/CHEMINOTS EST 32
- B Entente ANNET/ST THIBAULT 31
Entente COSMO/MAREUIL 31
- Entente VAIRES/CHEMINOTS EST 31
- C Entente GOELLY/BRIE NORD 31

U13 Criterium Dept

- G Entente COSMO/MAREUIL 1
- H Entente COSMO/MAREUIL 2
- H Entente PLESSIS/ETREPILLY 1

U11 Criterium Dept A.M.

- A Entente COSMO/MAREUIL 1
- B Entente COSMO/MAREUIL 2

SECTEUR SUD

U19

- D2 Entente VERNEUIL-OZOUER-CHAUMES GUIGNES

U17

- D2 Entente CHAUMES GUIGNES-VERNEUIL-OZOUER

VETERANS

- D3 Entente LESIGNY-SERVON 11
- D4 Entente PONTIERRY-BOISSISE 12
Entente EVERLY-BRAYTOIS 11

CDM

- D3 Entente LESIGNY-SERVON 6

+45 ANS

- Entente SERVON-LESIGNY 21
- Entente SERVON-LESIGNY 22
- Entente SC MORMANT-BOMBON 21
- Entente BRAYTOIS-EVERLY 21
- Entente CAMPELIENNE-CRISENOY 21
- Entente PONTIERRY-BOISSISE 21
- Entente PONTIERRY-BOISSISE 22
- Entente VERNEUIL-OZOUER 21

U15 D2 Sud Série / Phase 2**447****Poule A**

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

* Match lever de rideau

Date match : 31/03/2018

60575.1	20325360	Chaumes Verneuil Ozo - Dammarie Les Lys Fc	10/03/2018	1	2	10/03/2018	Aller	
---------	-----	-----	----------	--	------------	---	---	------------	-------	--

U15 D2 Sud Série / Phase 2**448****Poule B**

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

* Match lever de rideau

Date match : 31/03/2018

60585.1	20325370	Ent Longue/Soisy 1 - Ent Lesigny - Servon 1	03/02/2018			03/02/2018	Aller	15H
60592.1	20325377	Montereau 2 - Le Mee Sp. Sect Foot 2	17/03/2018			17/03/2018	Aller	14H

U15 D2 Sud Série / Phase 2**450****Poule D**

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

* Match lever de rideau

Date match : 31/03/2018

60614.1	20325399	Pays Bieres 1 - Chevry Cossigny Fc 1	03/02/2018			03/02/2018	Aller	14H30
---------	-----	-----	----------	--------------------------------------	------------	--	--	------------	-------	-------

U15 D2 Sud Série / Phase 2**451****Poule E**

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

* Match lever de rideau

Date match : 31/03/2018

60632.1	20325417	Ent. Int Loing Monco 1 - Bois Le Roi F.C. 1	10/02/2018			10/02/2018	Aller	
---------	-----	-----	----------	---	------------	--	--	------------	-------	--

U15 D2 Sud Série / Phase 2**452****Poule F**

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

* Match lever de rideau

Date match : 31/03/2018

60644.1	20325429	Bocage Amicale Elv 1 - Ent Braytois Montois 1	03/02/2018			03/02/2018	Aller	
60647.1	20325432	Chatelet En Brie Us 1 - Briard S.C. 3	10/02/2018			10/02/2018	Aller	

U17 D2 Sud Série / Phase 2**454****Poule A**

Début été : 13H Début hiver : 13H

* Match lever de rideau

Date match : 01/04/2018

60676.1 ... - ... 20325509 Nangis Es 1 - Lieusaint Foot As 2 11/02/2018 Aller

U17 D2 Sud Série / Phase 2**455****Poule B**

Début été : 13H Début hiver : 13H

* Match lever de rideau

Date match : 01/04/2018

60697.1 ... - ... 20325531 Gatinais Val Loing 1 - Mormant F.C. 1 18/03/2018 Aller

60698.1 ... - ... 20325532 Avonnaise Us 2 - St Germain Laval Es 1 18/03/2018 Aller 11H30

60699.1 ... - ... 20325533 Vaux Rochette Fc 1 - Bagneaux Nemours E 18/03/2018 Aller
2**U17 D2 Sud Série / Phase 2****456****Poule C**

Début été : 13H Début hiver : 13H

* Match lever de rideau

Date match : 01/04/2018

60714.1 ... - ... 20325548 Fc Varennes 1 - Cesson Vsd Es 2 18/03/2018 Aller

U17 D2 Sud Série / Phase 2**457****Poule D**

Début été : 13H Début hiver : 13H

* Match lever de rideau

Date match : 01/04/201860727.1 ... - ... 20325561 Montereau 2 - Chaumes Verneuil Ozo 18/03/2018 Aller
1

60728.1 ... - ... 20325562 Foret Es La 1 - Briard S.C. 2 18/03/2018 Aller 12H

60729.1 ... - ... 20325563 Bombonnaise As 1 - Pays Bieres 1 18/03/2018 Aller 14H30

RENCONTRES SANS DATE

U17 D2 Poule A

AVON 1 / NANGIS 1

U17 D2 Poule B

ST GERMAIN LAVAL 1 / MORMANT 1

U17 D2 Poule C

LA FORET 1 / BOMBON 1
MONTEREAU 2 / PAYS DE BIERE 1
ENT. CHAUMES-VERNEUIL-OZOUER 1 / LA FORET 1
BOMBON 1 / MONTEREAU 2

U15 D2 Poule A

MONTEREAU 1 / SAVIGNY 3

U15 D2 Poule B

MONTEREAU 2 / ENT. LESIGNY-SERVON 1

U15 D2 Poule C

ENT. INTER LOING-MONCOURT 1 / NANDY 1

U15 D2 Poule D

TURCS DE MONTEREAU 1 / CHATELET EN BRIE 1



COUPE 77 SENIORS

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 19 AVRIL 2018

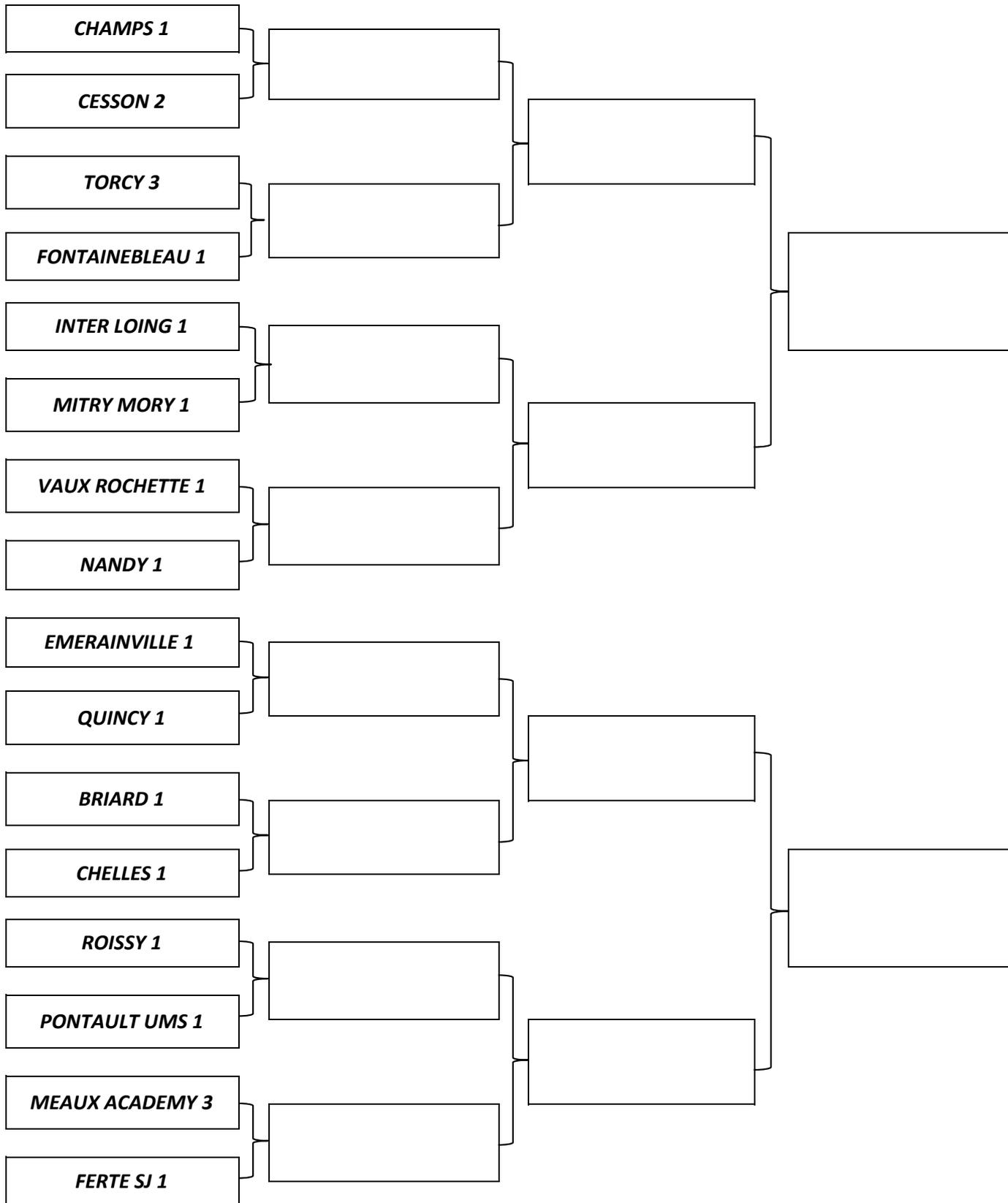
1/4 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 17 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018
DATE LIMITE LE 31 MAI 2018

Finale





COUPE COMITE SENIORS



1/16e de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 28 MARS 2018

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 19 AVRIL 2018

1/4 de Finale

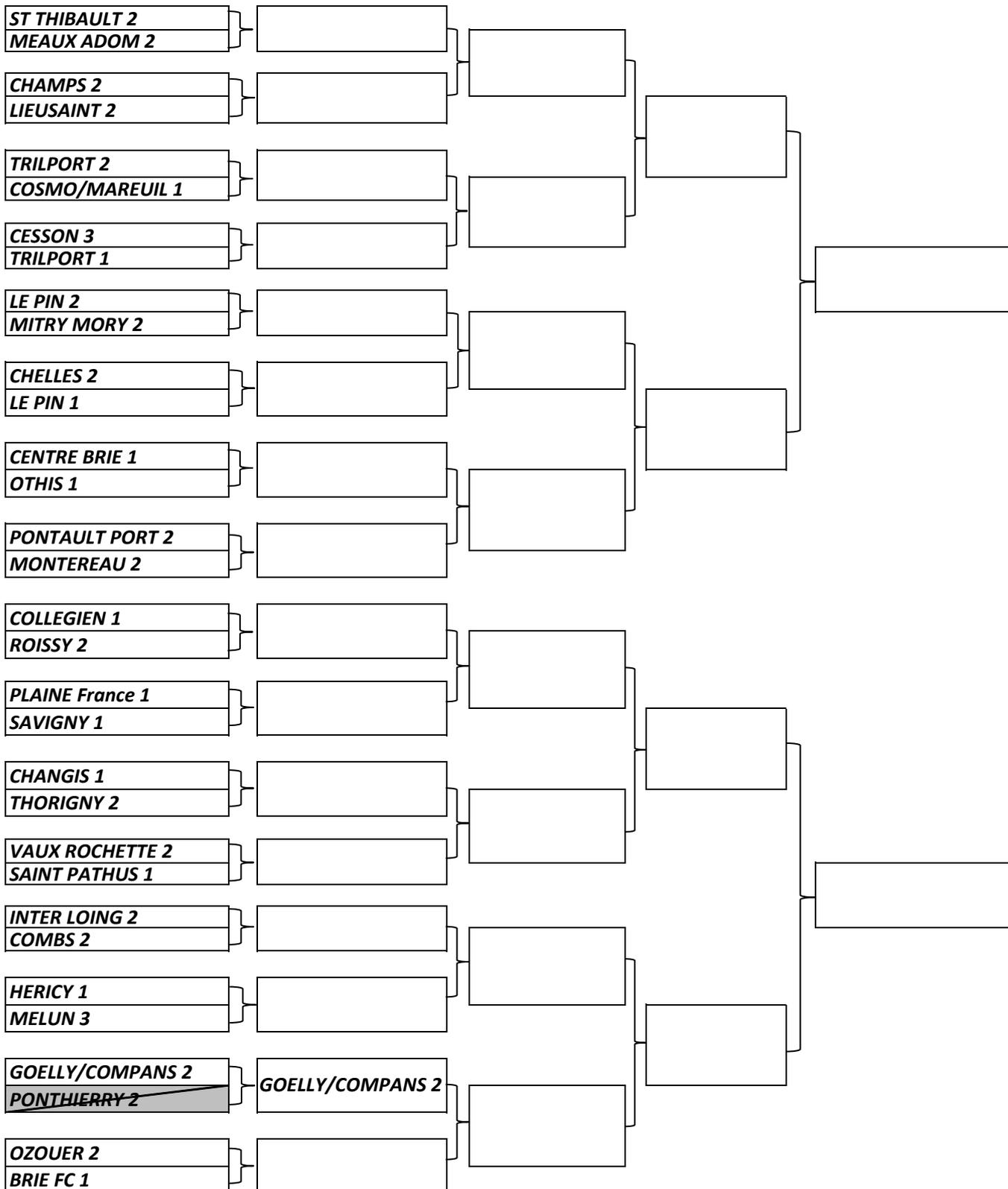
DATE LIMITE LE 17 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018

Finale

DATE LIMITE LE 31 MAI 2018





COUPE 77 CDM

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 17 AVRIL 2018

1/4 de Finale

DATE LIMITE LE 15 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 29 MAI 2018

Finale





COUPE COMITE CDM

1/8 de Finale

1/4 de Finale

1/2 Finale

Finale

Toutes les rencontres sont placées en

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 17 AVRIL 2018

DATE LIMITE LE 15 MAI 2018

DATE LIMITE LE 29 MAI 2018





COUPE 77 VETERANS

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en

DATE LIMITE LE 17 AVRIL 2018

1/4 de Finale

DATE LIMITE LE 15 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 29 MAI 2018

Finale





COUPE COMITE VETERANS

1/8 de Finale

1/4 de Finale

1/2 Finale

Finale

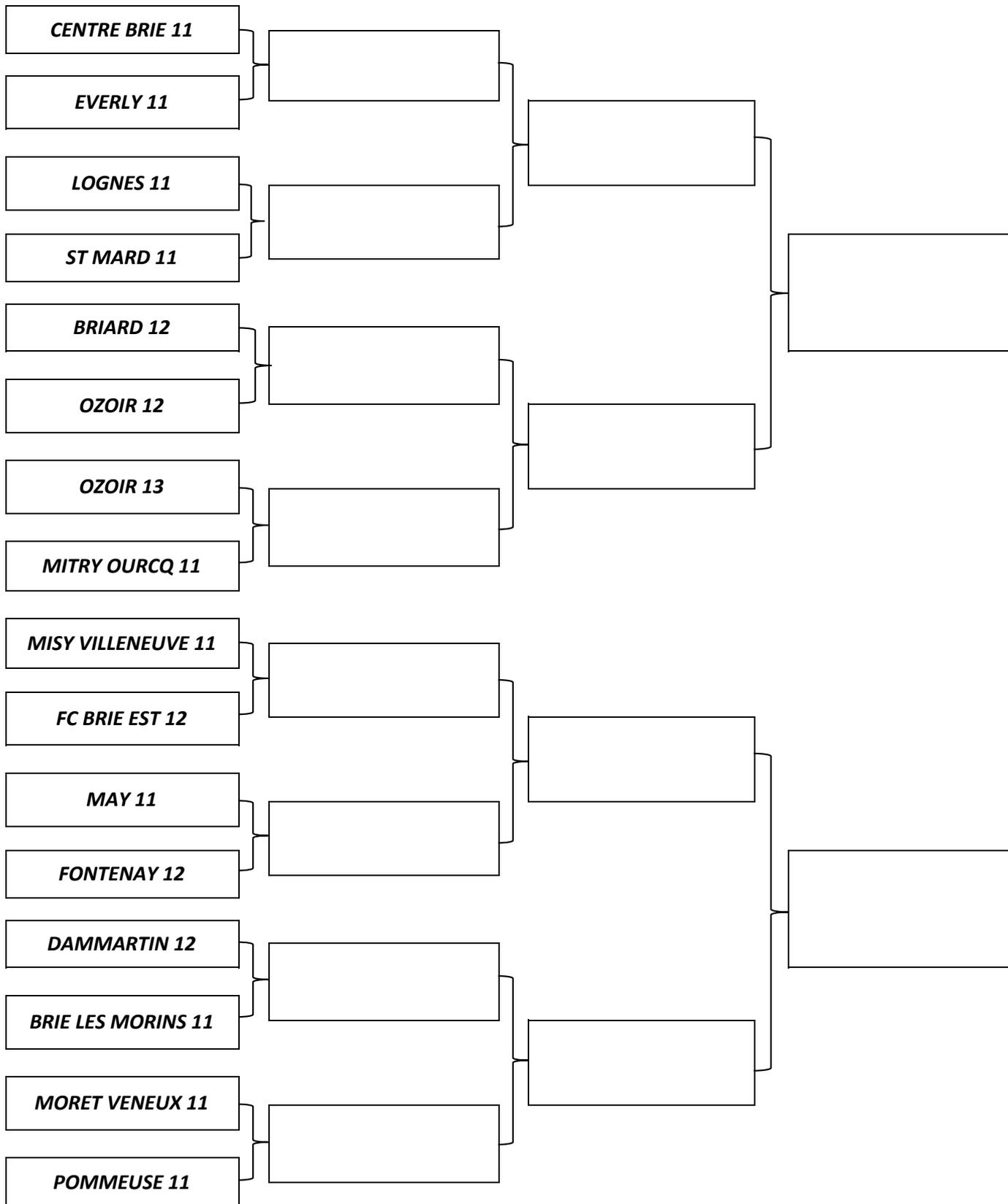
Toutes les rencontres sont placées en

DATE LIMITE LE 17 AVRIL 2018

DATE LIMITE LE 15 MAI 2018

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 29 MAI 2018





COUPE 77 + 45 ANS NORD

1/8 de Finale

1/4 de Finale

1/2 Finale

Finale

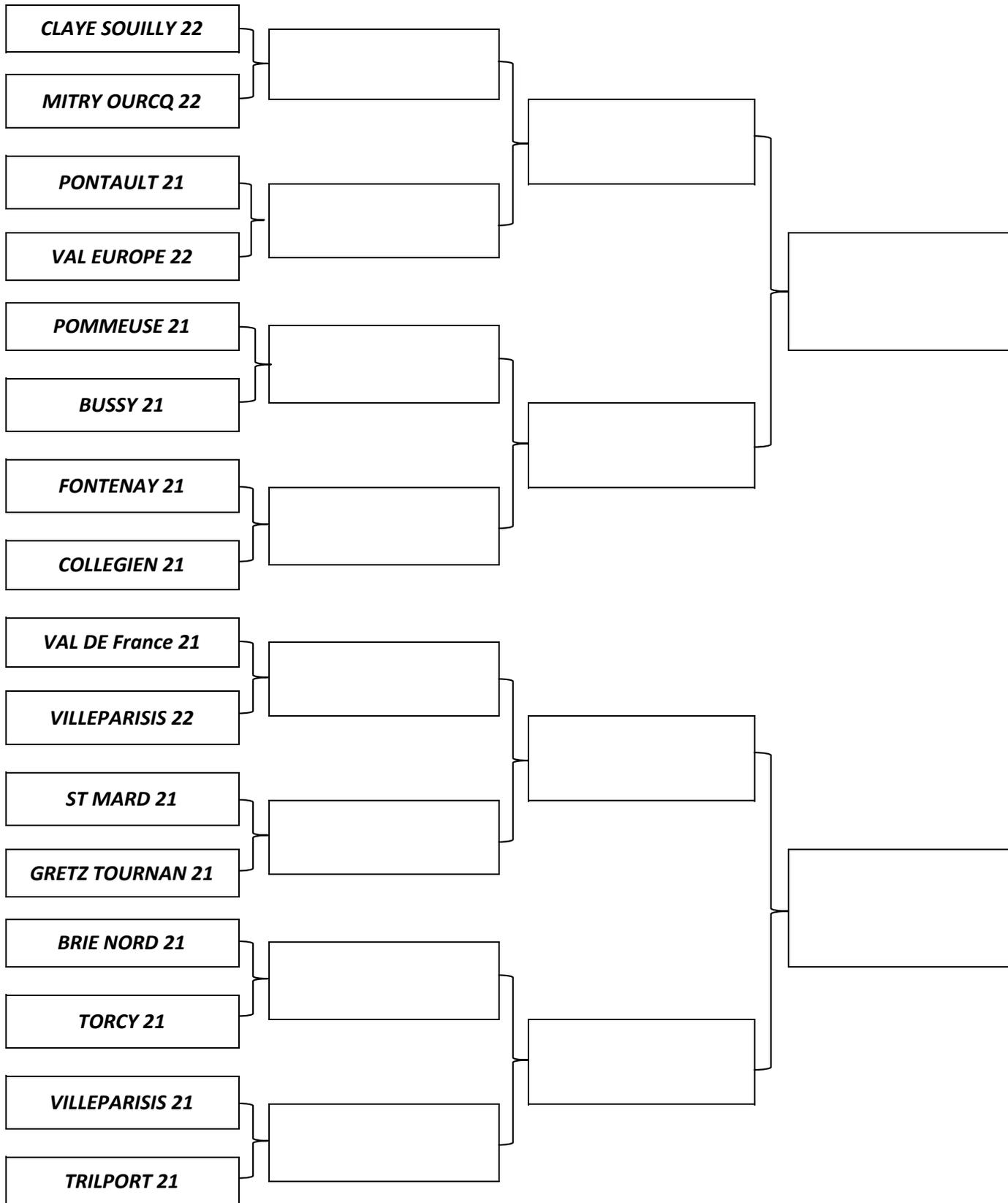
Toutes les rencontres sont placées en

DATE LIMITE LE 17 AVRIL 2018

DATE LIMITE LE 15 MAI 2018

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 29 MAI 2018





COUPE +45 ANS SUD



1/4 de Finale

le 15 avil 2018

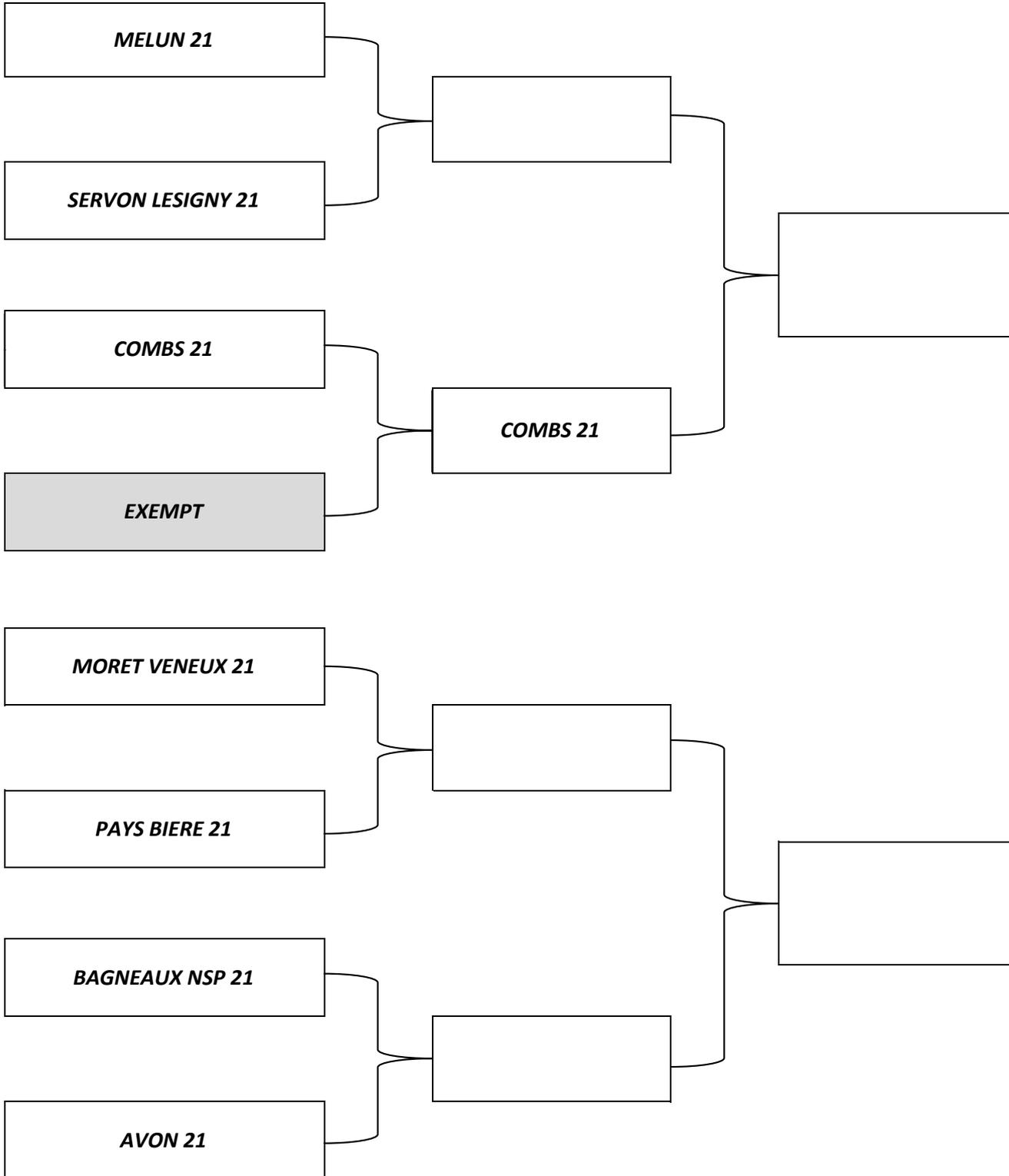
DATE LIMITE LE 15 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 29 MAI 2018

Finale





COUPE 77 U19

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 19 AVRIL 2018

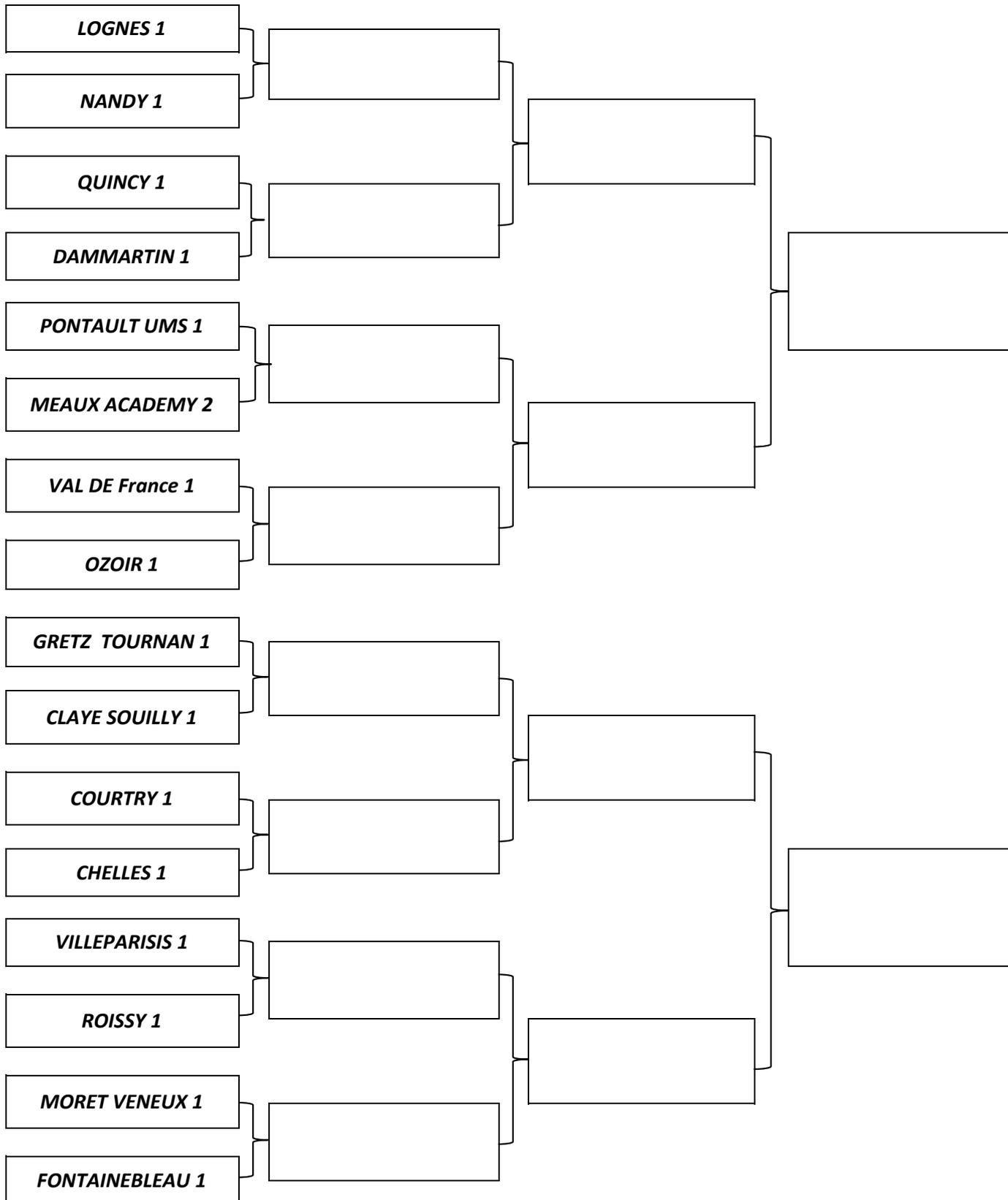
1/4 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 17 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018
DATE LIMITE LE 31 MAI 2018

Finale





COUPE COMITE U19

1/8 de Finale

1/4 de Finale

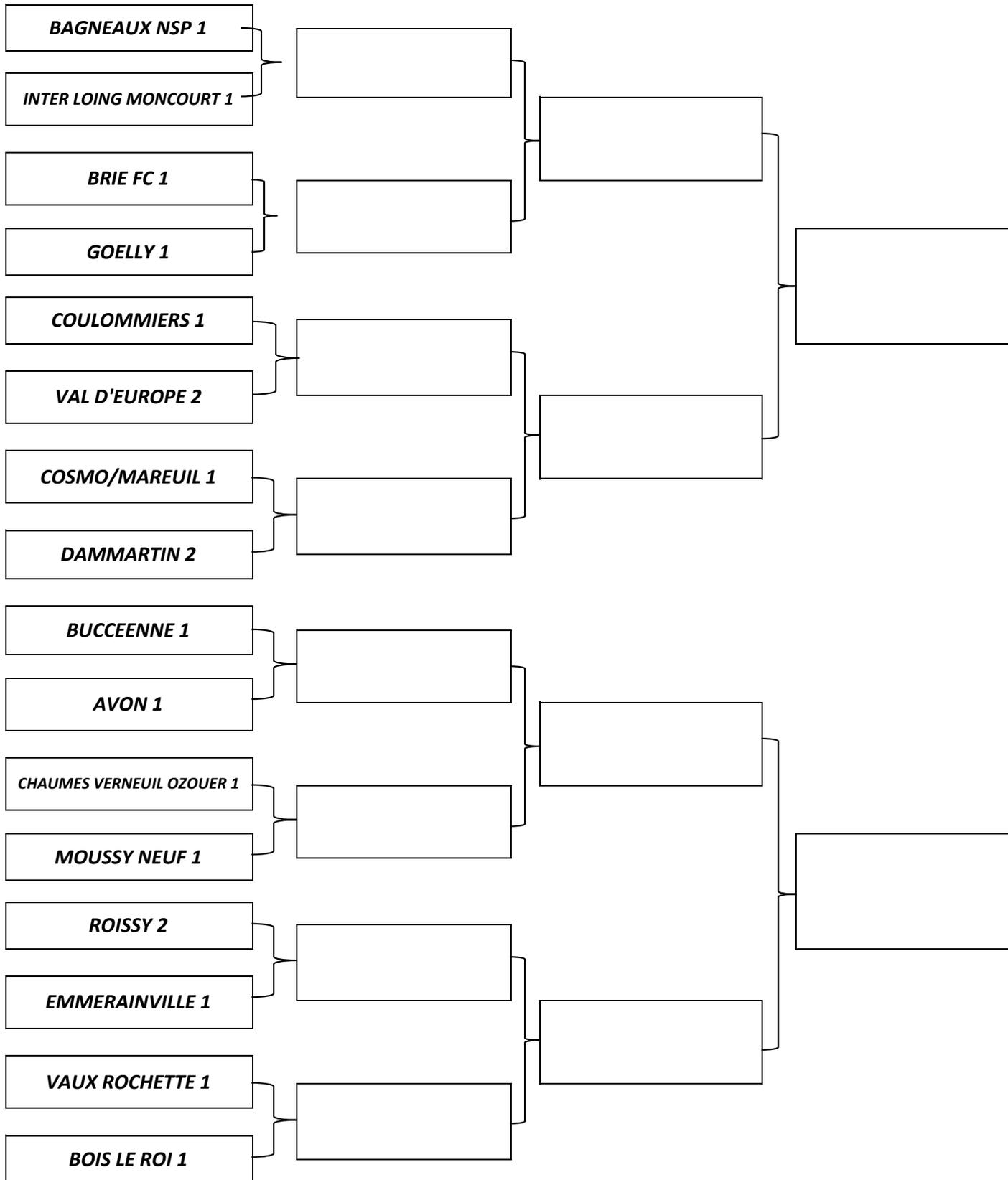
1/2 Finale

Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 19 AVRIL 2018

DATE LIMITE LE 17 MAI 2018

Le 20 mai 2018
DATE LIMITE LE 31 MAI 2018





COUPE 77 U17

1/8 de Finale

1/4 de Finale

1/2 Finale

Finale

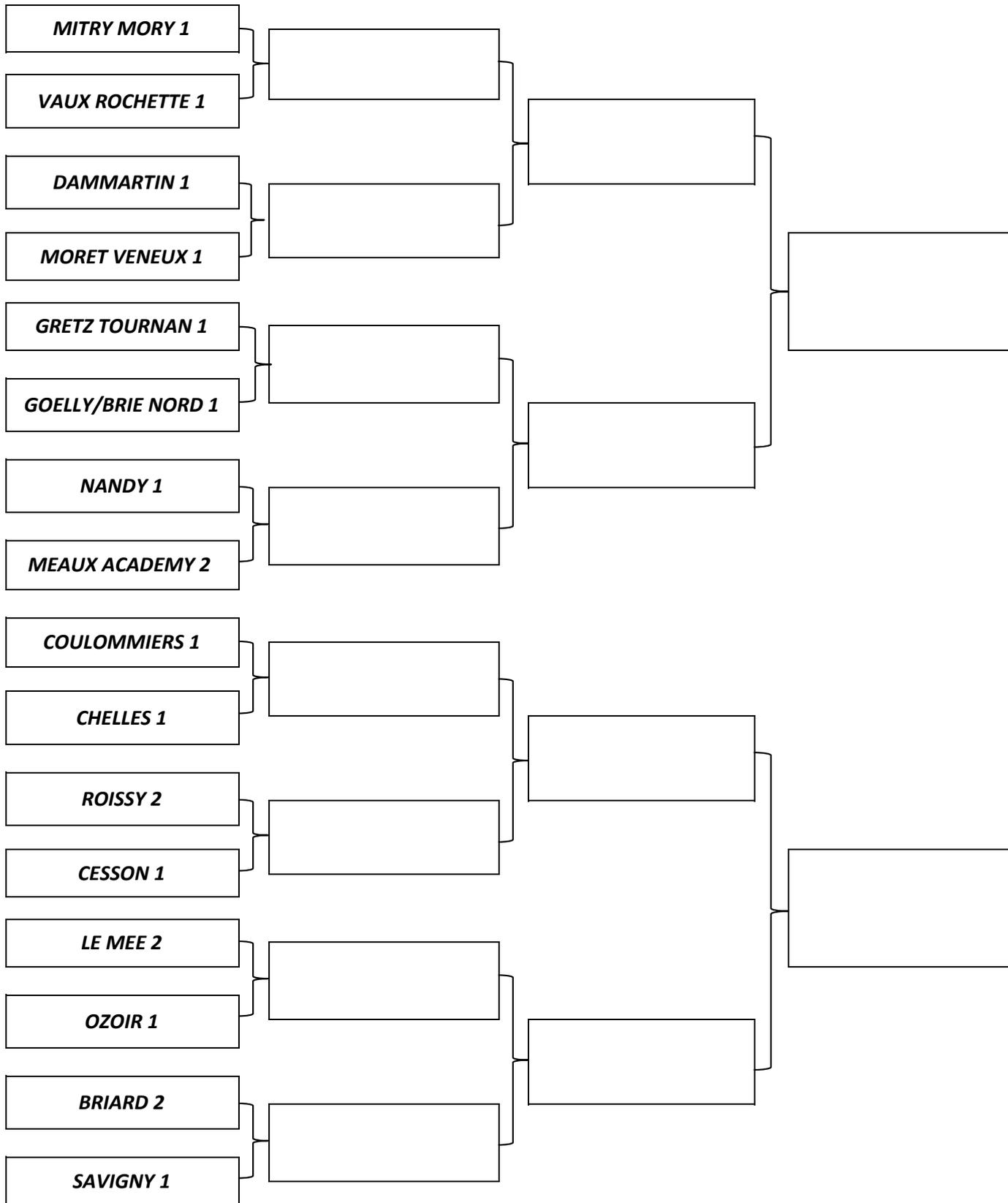
Toutes les rencontres sont placées en

DATE LIMITE LE 18 AVRIL 2018

DATE LIMITE LE 16 MAI 2018

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 30 MAI 2018





COUPE COMITE U17

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 18 AVRIL 2018

1/4 de Finale

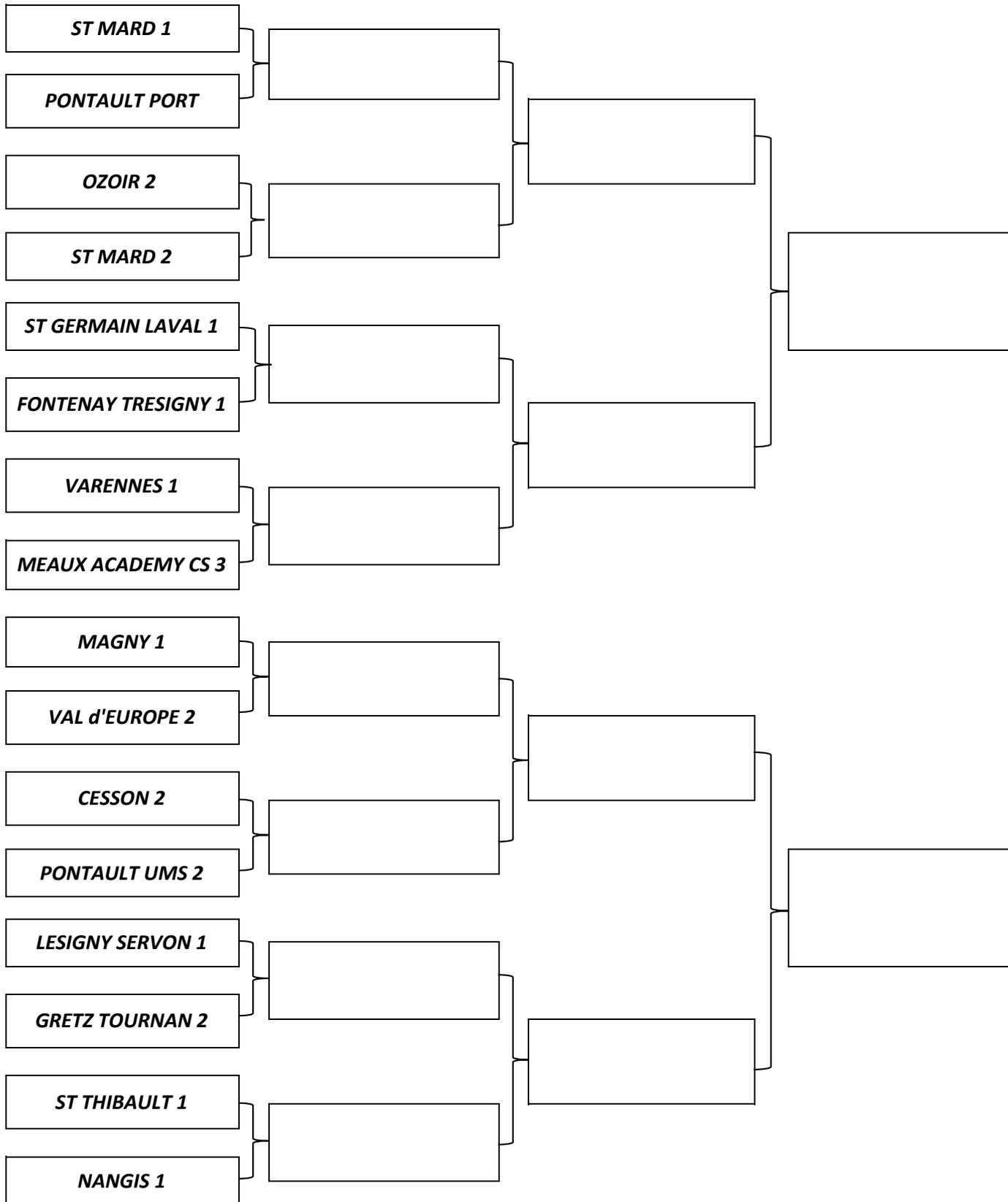
DATE LIMITE LE 16 MAI 2018

1/2 Finale

Le 20 mai 2018

DATE LIMITE LE 30 MAI 2018

Finale





COUPE 77 U15

1/8 de Finale

1/4 de Finale

1/2 Finale

Finale

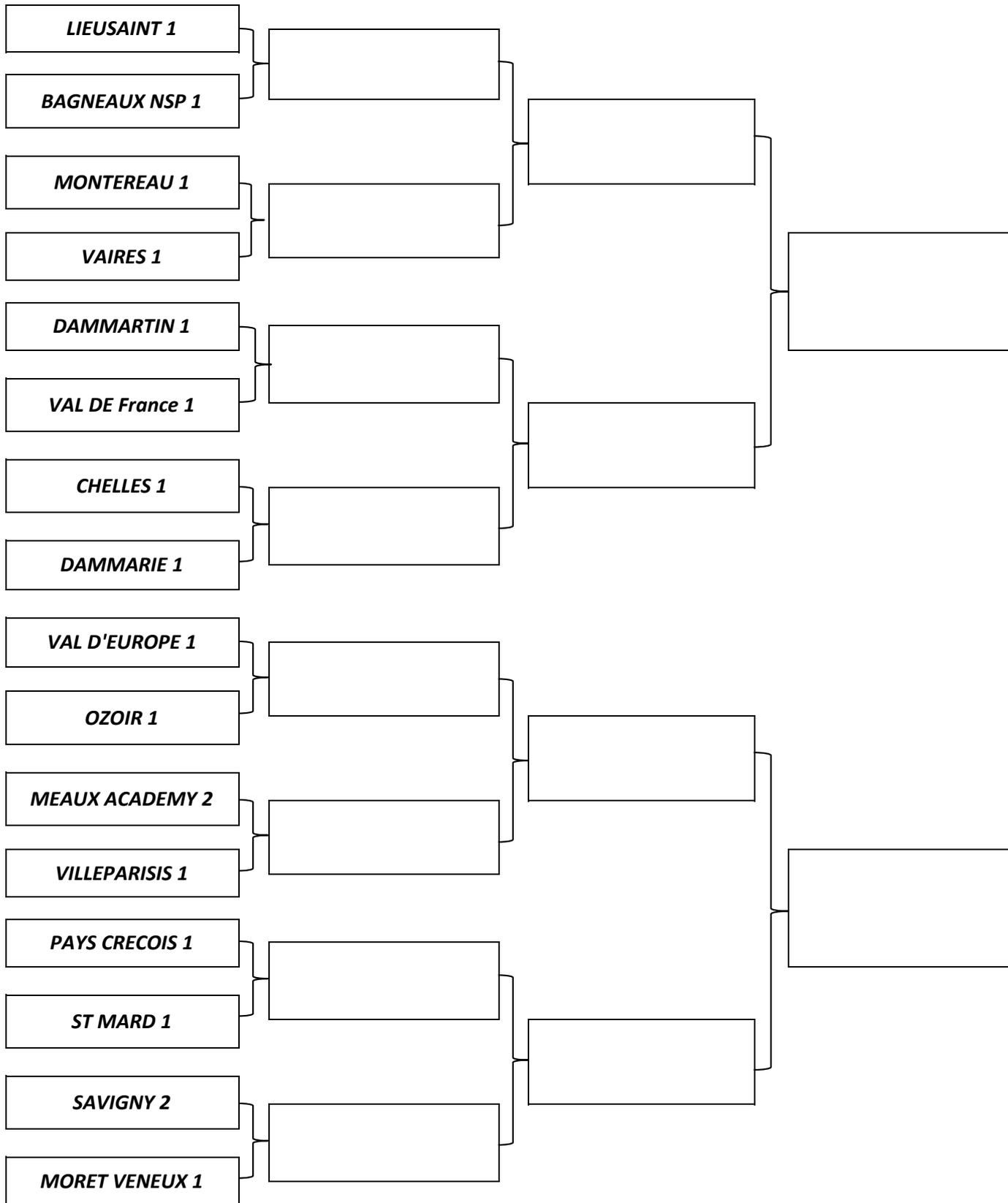
Toutes les rencontres sont placées en

DATE LIMITE LE 18 AVRIL 2018

DATE LIMITE LE 16 MAI 2018

Le 19 mai 2018

DATE LIMITE LE 30 MAI 2018





COUPE COMITE U15

1/8 de Finale

Toutes les rencontres sont placées en
DATE LIMITE LE 18 AVRIL 2018

1/4 de Finale

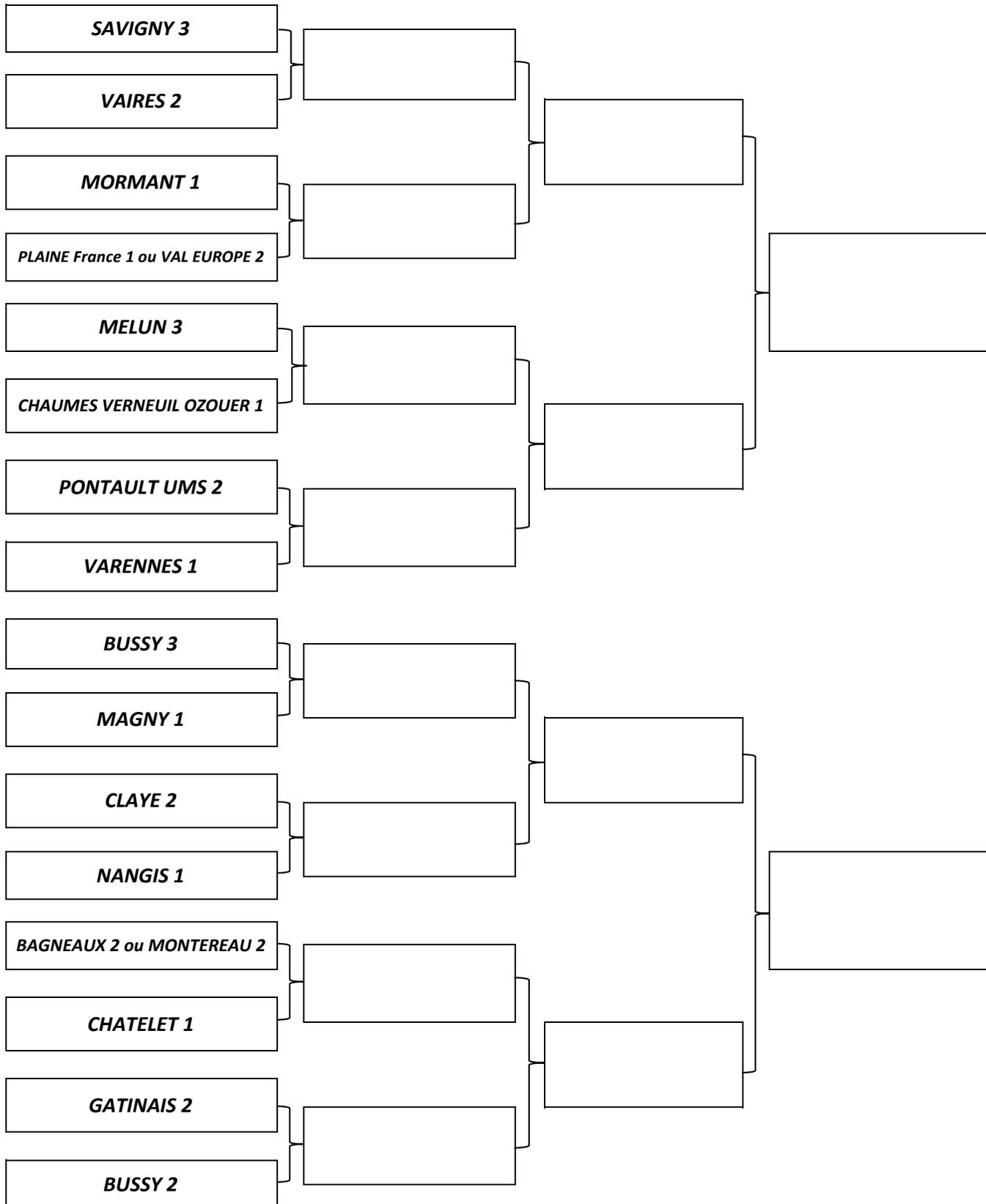
DATE LIMITE LE 16 MAI 2018

1/2 Finale

Le 19 mai 2018

DATE LIMITE LE 30 MAI 2018

Finale





FUTSAL



1/8 de Finale
du 09/04 au 14/04

DATE LIMITE : le 28 avril 2018

1/4 de Finale
du 07/05 au 12/05

DATE LIMITE : 26 mai 2018

1/2 Finale
du 28/05 au 02/06

Finale

